

MAGAZINE

GENS DE BRIGNAIS

*Marius Fereyre
Un père
au grand cœur*

ENVIRONNEMENT

A DÉTACHER

*Votre
calendrier
vert 1993*

DOSSIER VOIRIE

*A l'heure de
la propreté
et de la sécurité*



Pour les Fêtes
la Maroquinerie

Pensez-y!

R. VIVIER

maroquinier bagagiste

138, rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS
Tél. 78.05.08.15

MAROQUINERIE VOYAGE
DES MAROQUINIERS BIEN DANS LEURS PEAUX

de gasperis

S.O.S. POSEURS

Bordures - Pavés
Enrobés - Clôtures...

Aménagements décoratifs
et Revêtements sols extérieurs



→ consultez l'Annuaire Electronique

**Travaux Publics
et Particuliers**

78 45 22 21

35, rue du Stade
69630 CHAPONOST

Le budget d'une ville est la projection des dépenses de fonctionnement et d'investissement de la commune en relation avec les différentes sources de recettes.

Cadre de travail des élus et des services municipaux, il définit précisément pour chaque année les orientations de gestion, les priorités d'actions et de développement de la ville.

Voté en séance publique, il fait l'objet de nombreuses réunions préparatoires et débats d'orientation.

Pour l'année à venir, il ressort clairement que le refroidissement de l'activité économique pèse de plus en plus lourdement sur toutes les collectivités territoriales :

- stagnation des recettes de la taxe professionnelle,
- ralentissement de la commercialisation en zone d'activités.
- etc...

prix d'efforts importants sur le budget de fonctionnement, les élus et les services présenteront un budget primitif 1993 dans la lignée des exercices précédents.

Notamment, grâce au partenariat avec le Conseil Général du Rhône avec qui la ville vient de signer l'un des premiers contrats triennaux d'aménagement du Département. Une convention qui va permettre à Brignais, de poursuivre raisonnablement son programme d'équipement.

Et surtout grâce à la vitalité des entreprises brignairottes ou en cours d'implantation sur notre territoire.

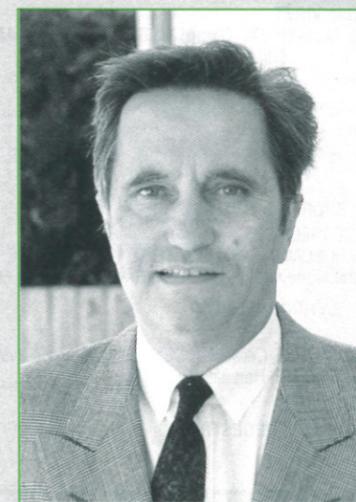
Un nouveau défi gagné par la ville, quand on sait que les dotations consenties aux communes par l'Etat, la Région ou le Département sont désormais proportionnelles à l'effort fiscal communal.

Le défi

Par ailleurs, l'Etat s'est une nouvelle fois déchargé de ses responsabilités financières sur les communes.

La réforme de la taxe d'habitation (dégrèvements transformés en exonérations pures et simples), ou la modification du contenu des compensations fiscales de la taxe professionnelle, entre autres, entraînent pour Brignais une nouvelle baisse de ressources.

En dépit de ces circonstances défavorables au développement et au



*Bonnes Fêtes
Michel Thiers*

Maire de Brignais
Vice-Président
du Conseil Général

HÔTEL DE VILLE

28, rue Général-de-Gaulle 69530 BRIGNAIS - Tél. 78.05.15.11 - Fax 78.05.55.51

LES COMMISSIONS

Michel THIERS, MAIRE

Monsieur le Maire est Président de droit de toutes les Commissions.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Responsables : **Michel THIERS, Paul MINSSIEUX.**

Membres élus : **Marcel MASSON, Gérard BERTICAT, Dominique VIRET, Louis ROLLAND, Marie-Thérèse MAUCOUR, Claude LESIMPLE.**

Membres non élus : Anne LEBLANC, Véronique BERGER, Michel CORTIAL, André CHAPIRON.

PROJETS - BÂTIMENTS COMMUNAUX - VOIRIE - FLEURISSEMENT

Responsable : **Marcel MASSON.**

Membres élus : **Dominique VIRET, Denise CHERMETTE, Guy BERNOLLIN, Cécile VAN DEN BROECK, Jean DARFEUILLE, Marie-Thérèse MAUCOUR, Jean LAPLACE, Maurice REY.**

Membres non élus : Guy MONOD, Bernard BOUTE, Louis PONTVIANNE.

ÉDUCATION

Responsables : **Michel THIERS, Marie-Thérèse GARDON.**

Membres élus : **Marcel MASSON, Paul MINSSIEUX, Philippe CHABUT, Serge TOUILLIEZ, Christiane BOUTE, Martine RIBEYRE, Henriette ORSETTI, André FAVRE.**

Membres non élus : Jean-Marc MARTORELL, Marie-Hélène LEBRAT.

FINANCES

Responsables : **Michel THIERS, Gérard BERTICAT.**

Membres élus : **Marcel MASSON, Marie-Thérèse GARDON, Jean-Louis IMBERT, Christiane BOUTE, Martine RIBEYRE, Guy ORLANDINI.**

SOCIAL & SANTÉ

Responsable : **Marcel ARNAUD.**

Membres élus : **Jean-Louis IMBERT, Cécile VAN DEN BROECK, Anne-Marie PIEGAY, Brigitte GUILLAUD, Gérard DREUX, Martine RIBEYRE, Marie-Thérèse MAUCOUR, Christiane CONSTANT.**

Membre non élu : Guy MONOD.

JEUNES

Responsables : **Marcel ARNAUD, Franck DESGEORGES.**

Membres élus : **Philippe CHABUT, Gérard DREUX, André FAVRE, Guy BERNOLLIN.**

Membres non élus : Véronique TERRENOIRE, Corinne BARBASSO, Mohamed GOUGHENI, Yves DUMONT.

VIE CULTURELLE & ASSOCIATIVE

Responsable : **Philippe CHABUT.**

Membres élus : **Marie-Thérèse GARDON, Jean DARFEUILLE, Guy BERNOLLIN, Brigitte GUILLAUD, Maurice REY, Franck DESGEORGES, Christiane CONSTANT.**

Membres non élus : Raymond BLANC, Geneviève BROCCQUET.

URBANISME

Responsables : **Michel THIERS, Dominique VIRET.**

Membres élus : **Marcel MASSON, Paul MINSSIEUX, Gérard BERTICAT, Marcel ARNAUD, Denise CHERMETTE, Marie-Thérèse MAUCOUR, Brigitte GUILLAUD, Claude LESIMPLE.**

Membres non élus : Louis BRUNOT, Annie LEBLANC.

TRANSPORTS EN COMMUN

Responsables : **Michel THIERS, Cécile VAN DEN BROECK.**

Membres élus : **Jean-Louis IMBERT, Gérard DREUX, Henriette ORSETTI, André FAVRE.**

Membre non élue : Annie VIAL.

SPORTS & LOISIRS

Responsable : Guy BERNOLLIN, Franck DESGEORGES.

Membres élus : Jean DARFEUILLE, Louis ROLLAND, Serge TOUILLIEZ, Jean LAPLACE.

Membres non élus : Patrick MIALON, Jean-Claude OLIVIER, Philippe SAYER, Sylviane BARBASSO.

ENVIRONNEMENT

Responsable : Denise CHERMETTE.

Membres élus : **Marcel MASSON, Jean DARFEUILLE, Cécile VAN DEN BROECK, Marie-Thérèse MAUCOUR, Anne-Marie PIEGAY, Maurice REY, Guy ORLANDINI, Henriette ORSETTI.**

Membres non élus : Pierre GARDON, Guy MONOD.

SENTIERS PÉDESTRES

Responsable : Denise CHERMETTE.

Membres élus : Jean DARFEUILLE, Christiane BOUTE.

Membres non élus : Edith CHARMETANT, Pierre GARDON, Marie-Thérèse TOLLET, Jean TOLLET.

Louis DUMONT, M. GEA (Représentants de Chaponost).

INFORMATION & COMMUNICATION

Responsable : **Michel THIERS.**

Membres élus : **Philippe CHABUT, Jean-Louis IMBERT, Henriette ORSETTI, Franck DESGEORGES, Anne-Marie PIEGAY, Serge TOUILLIEZ, Guy ORLANDINI, Martine RIBEYRE.**

VIE EUROPÉENNE

Responsable : **Michel THIERS, Christiane BOUTE.**

Membres élus : **Philippe CHABUT, Jean DARFEUILLE, Denise CHERMETTE, Guy BERNOLLIN, André FAVRE.**

Les noms des adjoints apparaissent en gras

PERMANENCE DES ÉLUS

M. THIERS : sur rendez-vous.

M. MASSON, Adjoint aux Affaires Techniques : Les lundis de 18 h à 19 h sur rendez-vous.

J.-L. IMBERT, Adjoint au personnel communal : sur rendez-vous.

P. MINSSIEUX, Adjoint aux Affaires Economiques : les samedis de 8 h à 10 h sur rendez-vous.

P. CHABUT, Adjoint à la Culture : les samedis de 9 h à 11 h.

G. BERTICAT, Adjoint aux Finances : les samedis de 8 h 30 à 10 h 30.

M.T. GARDON, Adjointe aux Affaires Scolaires : les vendredis de 10 h 00 à 12 h 00.

M. ARNAUD, Adjoint aux Affaires Sociales : les samedis de 10 h à 12 h.

D. VIRET, Adjoint à l'Urbanisme : les mercredis de 18 h 30 à 19 h 30 sur rendez-vous.

G. BERNOLLIN, Conseiller Délégué aux Sports : les samedis de 9 h à 10 h, sur rendez-vous.

D. CHERMETTE, Conseillère Déléguée à l'Environnement : sur rendez-vous.

F. DESGEORGES, Conseiller Délégué Jeunes et Sports : sur rendez-vous.

M. REY, Conseiller Délégué à la Voirie : sur rendez-vous.

C. BOUTE, Conseillère déléguée à la Vie Européenne : sur rendez-vous.

C. VAN DEN BROECK, Conseillère déléguée aux Transports : sur rendez-vous.

ADRESSES UTILES

B.I.J. (Bureau Information Jeunesse)
52, rue de Ronde
Tél. 72.31.67.59

Mardi et jeudi : de 15 h à 18 h
Mercredi : de 13 h à 19 h

A.R.C.E.V.I.
22, rue du Colonel-Guillaud
Tél. 72.31.01.94

Lundi, mercredi et vendredi de 14 h à 18 h.

BIBLIOTHÈQUE
Parc de l'Hôtel de Ville
Tél. 78.05.37.03

Mardi : de 15 h à 18 h 30

Mercredi : de 9 h à 17 h

Jeudi : de 14 h à 17 h

Vendredi : de 15 h 30 à 19 h

Samedi : de 9 h à 13 h

MAISON DES ASSOCIATIONS (Vieux Moulin)
48, rue de la Giraudière
Tél. 72.31.60.54

Tous les jours de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h.
Le samedi de 9 h à 12 h.

Le BRISCOPE
Parc de l'Hôtel de Ville
Tél. 78.05.31.13

O. C. B.

Du lundi au vendredi

de 9 h à 12 h

et de 14 h à 18 h 30

ÉDITORIAL	1
EN DIRECT Paul MINSSIEUX	4
LA VILLE AU QUOTIDIEN Nouveaux quartiers pour la gendarmerie	7
EN SÉANCE Conseil Municipal du 15 octobre 1992	9
GENS DE BRIGNAIS Marius Fereyre, un père au grand cœur	10
ÉCONOMIE Visite chez SIGMADIS	12
COMMUNICATION La gamine de Brochot	12
DOSSIER VOIRIE A l'heure de la propreté et de la sécurité	13
ENVIRONNEMENT Votre calendrier vert pour 1993	15
SPORTS M. J. Tafani : Une coupe pour deux	22
NUMÉRO 1 Piegay Frères s'engage	23
LOISIRS Envie de lire ?	25
OPPOSITION	27
A COMME ASSOCIATION 15 bougies pour les Peintres de Brignais	28
EN 20 LIGNES	29
EN 120 JOURS	31

10

De leurs origines ardéchoises,
Paulette et Marius Fereyre
ont gardé leur accent ensoleillé.

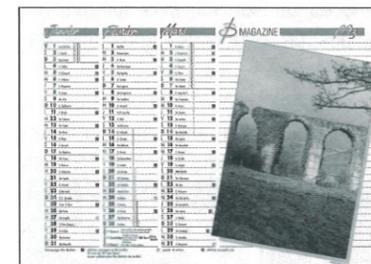
Leçon de courage et d'espoir avec le "Père
le plus méritant de France 1992".



15

Pas d'excuse en 1993 !

Avec le calendrier vert des collectes
de déchets organisées à Brignais.
A détacher et à mettre bien en vue.



Bulletin édité par la Municipalité de Brignais.
Directeur de la publication : Michel THIERS.
Responsable de la rédaction : Brigitte MARQUAND, Service Information Communication.
Secrétariat de la rédaction : Annick CROZIER, Service Information Communication.
Collaborateurs de la rédaction (par ordre alphabétique) : Marie-Christine BONNOT / Philippe CHABUT / Yvette DELORME / Jean DRIFFORT / Françoise GUIGOU / Marcel MASSON / Paul MINSSIEUX / Gilbert MOREL / Christian MORI / Maurice REY / Laurent RUCHON / Cécile VAN DEN BROECK / Marie-Anne YVES.

Photo de couverture : L'Allée des Chênes à Brignais, par Pierre Rochebloine.
Reportages : Jean-Jacques GUTTIN - Pierre ROCHEBLOINE / Philippe JALLIN / Brigitte MARQUAND.
Photogravure : LASERCOLOR Brignais.
Conception et édition : Studio Thierry BOUCHEX Lyon / Imprimerie DU MONTET Saint-Genis-Laval.
Régie publicitaire : Yvonne JUNIET, Service Information Communication - Mairie de Brignais.
Dépôt légal : 3^e trimestre 1992.



PAUL MINSSIEUX

Adjoint aux affaires économiques de la ville de Brignais, Paul Minssieux est avant tout un homme de terrain.

Pdg de la société Clauger, spécialisée dans le froid industriel et le conditionnement d'air de process, ce chef d'entreprise reste à l'écoute permanent'e des préoccupations des

industriels, des commerçants et des artisans. Il a fondé à Brignais, il y a vingt ans, sa société et a trouvé, là, les conditions idéales de son développement. Elle emploie aujourd'hui 120 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 130 millions de francs, dont 25 % à l'export.

Brignais Magazine :
En tant qu'Adjoint aux affaires économiques, de quelle manière intervenez-vous sur le terrain ?

Paul Minssieux : Une activité économique conséquente dans une commune est primordiale. Elle amène des services à la population, elle génère des emplois sur son territoire. Elle est la source principale des revenus de la commune au travers de la taxe professionnelle qui est payée par les commerçants, les artisans, les professions libérales et les industriels.

Comprendre les Chefs d'Entreprises, répondre à chacune de leurs questions.

Le rôle d'un Adjoint aux affaires économiques est très vaste. Il doit gérer le long terme comme le court terme.

Il sait que son action au sein des commissions "urbanisme, plan d'occupation des sols, commerce en centre ville ou scolaire" n'auront pas d'effet avant plusieurs années.

Par contre chaque semaine, il peut avoir à gérer des demandes d'implantations de nouveaux industriels, des problèmes de voisinage, de voirie ou donner son avis sur des demandes de permis de construire par exemple.

Si l'adjoint doit beaucoup travailler sur dossiers, il doit aussi être sur le terrain pour comprendre la vie de tous les jours des différents partenaires économiques. Ceci afin de pouvoir les représenter devant l'ensemble des autres élus, lorsque des décisions mettant en jeu l'activité économique de Brignais sont à prendre par le conseil municipal.

Pour cela, l'adjoint a des moyens très intéressants. Tout d'abord, les Permanents de la Mairie en général et surtout ceux des Services Urbanisme et Techniques. De même, les associations représentant les commerçants et les industriels ainsi qu'une commission permanente qui se réunit régulièrement et qui donne son avis sur les dossiers en cours. Dans cette commission des Elus, des représentants d'association et des Brignairots ayant une compétence reconnue font part de leur avis.

Le forum des entreprises vient de s'achever. Quels en étaient les objectifs ?

En septembre 1992 a eu lieu le 3^e forum organisé par l'association des entreprises de Brignais "ABCIS". Chaque forum avait son objectif. Le 1^{er} avait pour but de permettre aux entreprises de Brignais de se connaître et de faire jouer la synergie économique entre elles. Le 2^e forum a permis de faire connaître l'activité économique de Brignais aux Brignairots et aux organismes officiels. Celui de cette année s'inscrivait dans cette logique et avait pour but, en plus, de faire connaître l'entité économique du Sud-Ouest Lyonnais en recevant comme exposants des entreprises de Chaponost, Saint-Genis-Laval et Pierre-Bénite.

Depuis 10 ans, les entreprises qui s'installent sur le secteur Sud-Ouest Lyonnais privilégient la qualité, la qualité de production comme la qualité de vie et ce forum leur a permis de renforcer leur synergie en créant un lieu de rencontre et de convivialité. Par ailleurs, un tel forum permet également aux chefs d'entreprises de faire connaître aux jeunes leurs besoins potentiels et de faire découvrir leur univers aux élèves des écoles de Brignais. Enfin, le forum des entreprises s'adresse à l'ensemble des Brignairots, qui cohabitent quotidiennement avec les entreprises. Il favorise une meilleure compréhension mutuelle.

Pour quelle raison la Mairie a-t-elle choisi d'installer son stand parmi ceux des entrepreneurs ?

Une collectivité locale se doit de communiquer et de faire connaître à ses administrés ce qu'elle fait. A tout moment, les élus doivent pouvoir en rendre compte. La présence sur le stand "Ville de Brignais" du Maire, des Adjointes et des Conseillers municipaux en était un témoignage.

A part cela, beaucoup d'autres raisons justifiaient la présence de la Mairie sur le forum.

Au travers de ses services, elle est une entreprise à part entière, elle gère directement du personnel de production avec tous les moyens nécessaires pour fonctionner. Prenons à titre d'exemple l'équipe des espaces verts, les personnels attachés à la voirie ou à l'entretien des bâtiments communaux, ceux qui travaillent dans les cantines scolaires, les écoles, les Arcades, etc.

Une collectivité locale est aussi un entrepreneur.

Il est bon aussi qu'elle fasse connaître ses projets et sa politique aux chefs d'entreprises. Par exemple, en matière d'accueil des sociétés nouvelles ou de l'aide et du conseil qu'elle apporte pour le montage des dossiers d'installation. Sylvie Gianorio et Gilbert Morel, respectivement chargée de missions au service économique et responsable des services techniques, ont ainsi pu répondre pendant deux jours aux questions des acteurs économiques du Sud-Ouest Lyonnais.

Le stand de la ville de Brignais, lieu de communication, peut se comparer à une fenêtre qui fonctionne dans les deux sens, pour voir ce qui se passe et se montrer. D'autant plus que cette année a été particulièrement marquée par la présence d'interlocuteurs officiels tels que la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon, la Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE).

A noter également l'intervention de Georges RIVIER, délégué régional du Mouvement Français pour la Qualité (MFQ).

De plus, la commune a profité de cet événement pour faire découvrir aux visiteurs l'ensemble de ses projets : plan d'occupation des sols, zones urbanisables, projets de la ZAC du centre ville et voirie. On a pu mettre aussi en valeur des projets à court et moyen terme dans les zones d'activité du Bois des Côtes ou encore dans la ZAC des Vallières.

Une centaine d'exposants a participé à l'opération et des centaines de visiteurs professionnels sont venus à la rencontre des entreprises. Quel a été le point fort de cette manifestation ?

Michel Thiers a officiellement décerné les trophées "Entreprise et qualité" qui ont pour rôle de renforcer l'image de qualité que nous souhaitons donner au parc d'activité du Sud-Ouest Lyonnais. Il a particulièrement tenu à mettre en valeur l'entreprise Piégay Frères qui a su aménager ses locaux d'une façon agréable en conciliant les difficultés liées à son activité de transporteur. Ont également été mises en avant les réalisations de l'entreprise Fillot ainsi que l'entreprise Prelyo - une nouvelle implantation - qui a réalisé un bel ouvrage et, surtout, mené une concertation fructueuse avec les services urbanistiques de la commune.



Le Forum : renforcer les synergies des entreprises du Sud-Ouest

Quelles sont aujourd'hui les perspectives pour le forum des entreprises ?

Ce troisième forum a montré que, dans un contexte général difficile, les entreprises continuent à aller de l'avant, à innover et améliorer leurs produits. C'est dans ce cadre que la ville de Bri-

gnais utilise ses atouts et continue d'aménager son parc d'activités qui a encore un potentiel de disponibilité d'une trentaine d'hectares, offrant des possibilités aux petites et aux grandes entreprises. D'ailleurs, ces trois dernières années, plus de 50 000 m² de bâtiments ont été aménagés dans le secteur de Brignais et au moins 1 500 emplois ont pu être "localisés" depuis dix ans.

Aujourd'hui, on peut naître, vivre, faire une carrière professionnelle et rester à Brignais, grâce à l'expansion économique.

Comment concilier le développement industriel, l'urbanisme et l'environnement ?

L'équipe municipale a pour souci de promouvoir un développement harmonieux de Brignais, une commune où l'on peut bien vivre, se divertir et travailler en même temps. C'est pour cette raison que nous assurons la promotion de la qualité totale dans les entreprises. Elle prend en compte les espaces verts, le traitement des déchets et des rejets industriels, la qualité architecturale des bâtiments et la maîtrise des terrains.

Il existe d'ailleurs une commission permanente de réflexion sur l'activité économique qui comprend en son sein des élus, des représentants d'associations, d'industriels et de commerçants. D'ailleurs, la meilleure conclusion se traduit directement dans les faits. Ainsi au niveau de l'emploi par exemple, il était difficile il y a dix-quinze ans de proposer un travail à un jeune Brignairot. Aujourd'hui, on peut naître, vivre et faire une carrière professionnelle à Brignais, grâce à l'expansion économique.

CARROSSERIE YVERIGE



TÉL. 78.05.14.26
FAX 78.05.18.23

TOLERIE
PEINTURE AUTOMOBILE

Toutes réparations

DEVIS GRATUIT

3, Chemin de la Fonderie
69530 BRIGNAIS

SUPER SCORE

j'aime ta fidélité

Alimentation DENIS

90, rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS

GERLAND Routes



Centre Lyon-Ouest
B.P. 13 - 90, rue des Sources
69563 ST-GENIS-LAVAL Cedex
Téléphone 78.51.71.41
Télécopie 78.50.25.14

Routes - Autoroutes - Voirie
Réseaux divers - Terrassement
Sols industriels - Abords de villa

Gerland
le progrès
en route

Abeille ASSURANCES



ACCIDENTS - INCENDIE - VIE

Bruno DE GIACINTO
Agent Général

97, Boulevard Emile-Zola, B.P. 10 - 69600 OULLINS
Tél. 78.51.69.16 - Fax 78.51.38.03

STOPIECES AUTO

M.-J. TAFANI

STATION SERVICE TOTAL
Dépôt AIR LIQUIDE

EXPORTATION TOUT PAYS

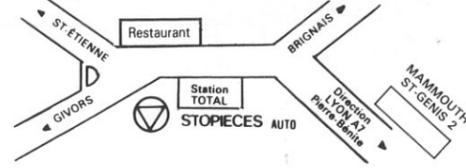
Remorquage
AUTO TOUTES DISTANCES
TRANSPORT - RAPATRIEMENT

7, RN 86, Les Sept-Chemins - 69390 VOURLES BRIGNAIS
Télécopie 72.31.64.25

72.31.08.08

- RECYCLAGE DE PIÈCES DÉTACHÉES AUTOMOBILES D'OCCASION
- VENTE VÉHICULES ACCIDENTÉS RÉPARABLES

STOPIÈCES AUTO
Toute une équipe à votre service !



MAGASIN ET ATELIERS OUVERTS
DU LUNDI AU SAMEDI - 7 h 30 à 12 h - 14 h à 19 h

Horizon 93 Nouveaux quartiers pour la gendarmerie



C'est sous la double présidence du Conseil Général et de l'Opac du Rhône (maître d'œuvre) que Michel Mercier a posé la première pierre du casernement de gendarmerie.

En juin 1993, la brigade territoriale de gendarmerie de Brignais, Charly, Vourles et Vernaison intégrera ses nouveaux locaux.

Abouissement d'un projet mené avec rigueur et diligence par les quatre communes.

UN PROJET DE 2000 M²

Situé à Brignais, à l'intersection des rues Paul Bovier Lapiere et du Presbytère, le bâtiment abritera 14 sous-officiers et leurs familles : rien à voir avec les locaux actuels situés au cœur du quartier de la Compassion, devenus aujourd'hui trop exigus.

En quatre ans, la Brigade est passée en effet de 11 à 16 gendarmes sans compter les huit auxiliaires affectés dans le cadre de la politique de la ville.

Sur une surface totale de 1908 m², 400 m² seront consacrés au service et 1508 m² seront affectés au logement des familles.

"14 appartements en duplex, donnant l'aspect de petites maisons de ville,

jumelées" explique M. Cuzin architecte lauréat de l'appel d'offre (Cabinet Cuzin-Saulnier).

Si la livraison de cette première tranche est prévue pour juin 1993, André Vaganay, Président du SIVU, confirme les possibilités d'extension du projet à l'horizon 95.

SATISFACTION GÉNÉRALE

Le 16 juillet dernier, au moment de la pose de la première pierre, Michel Thiers résumait en quelques mots les motivations des quatre communes solidaires du projet : "créer une structure qui répondra mieux aux nouvelles exigences de fonctionnalité, d'accessibilité, de sécurité et de technicité. Une structure qui offre une réponse adaptée à ce que souhaitent à la fois la gendarmerie nationale, les administrés et les élus".

Du côté de la Brigade territoriale, le Major Aubert, bien impliqué dans le dossier, affiche une réelle satisfaction.

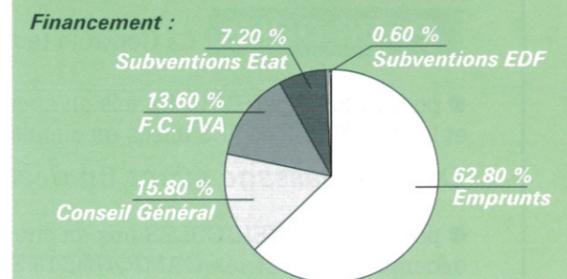
L'amélioration des logements est un gage de stabilisation de l'unité et les locaux administratifs permettront un accueil plus professionnel de la population.



Le financement du projet est assuré par le Syndicat Intercommunal qui percevra ensuite les loyers de la gendarmerie nationale.

Le 22 mars 1990 a été créé le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) qui regroupe Brignais, Charly, Vernaison et Vourles.

Siège : Hôtel de Ville de Brignais.
Président : André Vaganay
1^{er} Adjoint au Maire de Vernaison.
Coût total du projet : 13 623 000 Francs.





LASERCOLOR
ÉDITION PUBLICITAIRE

CATALOGUE
BROCHURE
PLAQUETTE DE PRESTIGE
NOTICE
ANNONCE PRESSE
AFFICHE
LOGO...

14, rue des Ronzières - 69530 BRIGNAIS
Tél. 78 05 16 93 Fax 72 31 67 75

 **AUTOVISION**

BRIGNAIS AUTO CONTROLES
185, rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS

POURQUOI ? Le Contrôle technique automobile est obligatoire pour assurer votre **SECURITÉ**, et celle d'autrui.

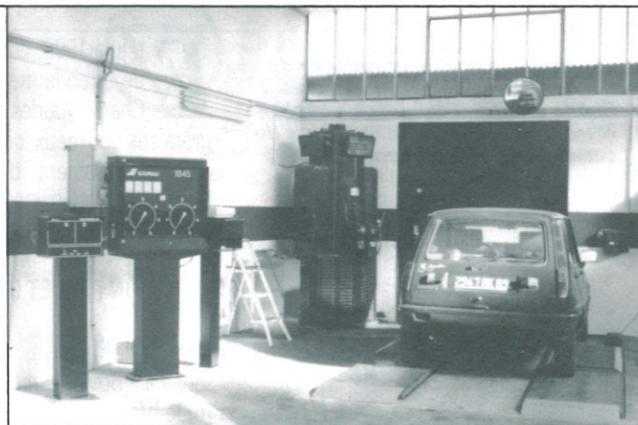
POUR QUI ? Le Contrôle technique automobile est obligatoire :

● pour tous les **VÉHICULES** mis en circulation avant le 1^{er} janvier 83 et les **CAMIONNETTES** mises en circulation en 84-86-88

Date de passage avant fin décembre 1992

● pour tous les **VÉHICULES** mis en circulation entre le 1^{er} janvier 83 et le 31 décembre 1986 et les **CAMIONNETTES** mises en circulation en 85-87-89

Date de passage entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1993



 **72 31 67 58**



S E A N C E

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 15 OCTOBRE 1992

Plan municipal d'environnement

Le 25 novembre 1991, le Conseil Municipal approuvait la mise en œuvre du plan municipal d'environnement. Signée avec l'Etat le 9 juin dernier, la convention prévoyait la réalisation d'une étude globale d'environnement financée à 50 % par chacun des deux partenaires.

Au cours de la séance du 15 octobre, le Conseil Municipal a désigné à l'unanimité le groupe TEN comme maître d'œuvre de l'audit.

Voirie du Bois des Côtes

Le développement de l'activité industrielle dans le secteur du Bois des Côtes implique l'élargissement de la voie de desserte.

Le Conseil Municipal a approuvé le principe de régularisation de l'acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain de 1564 m² appartenant à la Société AUXIMURS-PRELYO, qui a permis l'élargissement du chemin du Bois des Côtes.

Convention de quartier

Programmé dans le cadre du volet social de la Convention de Quartier, l'aménagement d'un lieu "Ressources" au sein de la résidence des Pérouses a été approuvé par 26 voix pour et 1 abstention.

Cette structure polyvalente créée parallèlement au recrutement d'un animateur de quartier sera le pôle des activités d'alphabétisation, de communication, des permanences emploi/insertion...

Petite enfance : extension des capacités d'accueil

Aujourd'hui, la ville de Brignais compte 1025 enfants de moins de 6 ans contre 850 en 1989.

A l'occasion du renouvellement du contrat enfance Ville/Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le principe d'augmentation des capacités d'accueil de la halte-garderie et du centre de loisirs sans hébergement.

HALTE-GARDERIE

Depuis le 2 juin 1981, une halte-garderie associative d'une capacité de 10 places, ouverte 6 demi-journées par semaine et gérée par le Centre Social, accueille les enfants de Brignais, en garde temporaire. Depuis longtemps, la halte-garderie n'est plus en mesure de satisfaire la demande toujours croissante.

Après étude et proposition du centre social, la commission municipale des affaires sociales a retenu un projet qui propose une extension en termes d'horaires d'ouverture. Ces derniers passeront de 6 à 10 demi-journées par semaine permettant ainsi à une trentaine de familles supplémentaires de bénéficier des services de la halte-garderie.

LE C.L.S.H.

Mis en place le premier septembre 1991, le C.L.S.H. accueille les enfants âgés de 6 à 12 ans le mercredi et durant les petites vacances.

A la demande de nombreux parents, le Conseil Municipal a décidé d'étendre les capacités du C.L.S.H. en ouvrant la structure à une nouvelle tranche d'âge : les 3 à 6 ans.

L'ensemble des dépenses supplémentaires liées à ces extensions sera pris en charge pour partie par la Caisse d'Allocations Familiales au titre du contrat enfance et pour partie par la ville.



Construction de l'annexe sanitaires de l'école Jacques Cartier

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le choix de la Commission d'appel d'offres qui a retenu les Entreprises ci-après pour la construction de sanitaires et de locaux techniques au groupe scolaire Jacques Cartier:

Lot 1	Terrassements gros-œuvre	De Gasperis
Lot 2	Charpente - Couverture	ESSOB
Lot 3	Cloisons - doublages	Marion Isolation
Lot 4	Menuiserie bois	Marion Isolation
Lot 5	Carrelages - revêtements	Magnard
Lot 6	Peinture - revêtements muraux	Marion Isolation
Lot 7	Plafonds suspendus	Marion Isolation
Lot 8	Plomberie sanitaire	E.T.S.
Lot 9	Electricité	Vibalec
Lot 10	V.R.D.	T.P.L.

Le montant total des travaux avait été inscrit au Budget prévisionnel 1992.

Marius Fereyre Un père au grand cœur

Marius Fereyre est le 37^e père le plus méritant de France à qui le prix Roland Pozzo di Borgo a été attribué. Ce prix, qu'il a reçu au cours d'une réception au Sénat, le 16 juin dernier, il le décerne à Paulette, sa femme. "C'est elle qui a eu le plus de travail". Tous les deux ont élevé 7 enfants, dont 4 neveux et nièces, devenus subitement orphelins. Encore tout étonnés de l'hommage très solennel qui leur a été rendu par le Président du Sénat, et de la merveilleuse découverte de Paris qu'ils ont pu faire tous ensemble, Marius et Paulette Fereyre racontent très simplement ce qu'a été leur vie.

L'histoire d'une candidature

"Étant donné cette vie exemplaire, le courage et la discrétion dont a fait preuve ce couple, il semble aux élus de la ville de Brignais, que M. Fereyre serait le candidat digne de recevoir la distinction du père le plus méritant".

C'est en ces termes que Michel Thiers et Mme Cécile Van Den Broeck, conseillère municipale, présentait la candidature de Marius Fereyre, après avoir décrit l'immense mérite de son couple, au Comité National de la Fête des Pères. Un jury composé de personnalités hautement compétentes, présidé par M. Alain Poher, Président du Sénat, devait choisir parmi les candidatures



présentées par les différentes mairies de France. Très heureuse de l'obtention de ce premier prix, qui honore la ville de Brignais toute entière, la famille Fereyre était accompagnée à Paris par Monsieur Michel Thiers, Maire, Marcel Arnaud, Adjoint chargé des affaires sociales et Madame Van Den Broeck.

1975. Un terrible accident prive 4 enfants de leurs parents décédés dans l'incendie de leur maison. Jean-Pierre avait 7 ans, Michel 3 ans, Béatrice 2 ans et Joël 5 mois. Paulette et Marius Fereyre avaient déjà trois enfants : Elisabeth 11 ans et Christian et Alain, 2 jumeaux de 9 ans.

Sans hésitation, Marius et Paulette ont décidé de les prendre chez eux. "Personne dans la famille, ne les aurait laissés partir à la DASS. Je ne voulais pas qu'ils soient séparés" explique Marius. La location qu'ils occupaient alors, à Grigny, s'est vite révélée inadaptée à une telle famille. En 77, ils s'installaient dans la maison préfabriquée qu'ils avaient fait construire à Brignais.

ONZE A TABLE

Une maison avec 1000 m² de jardin. "Un grand potager était nécessaire. Nous avions aussi 2 grand-mères avec nous. Nous étions 11 à table tous les jours" explique Paulette.

Conducteur ambulancier à l'Hôpital Jules Courmont, Marius Fereyre n'a jamais eu qu'une paye modeste. Tous ses loisirs se passaient à cultiver le jardin.

"La solidarité a aussi joué" reconnaissent-ils.

Sur le plan administratif ça n'a pas été simple. Marius Fereyre a fait d'innombrables démarches. Il a souvent pris sa plume pour réclamer des bourses scolaires. "Il fallait pleurer pour en avoir" regrette-t-il.

Les enfants grandissant, Paulette a dû reprendre du travail, pour boucler les fins de mois. C'est la seule demande que les Fereyre ont faite à la mairie. Mais c'était pour trouver un emploi. Paulette est devenue aide-ménagère auprès des personnes âgées.

MISSION ACCOMPLIE

Aujourd'hui, tous leurs enfants ont un métier et un travail. Les deux plus jeunes terminent leurs études. "Notre but était de les amener à se débrouiller tous seuls... C'est notre plus grande réussite" reconnaissent Marius et Paulette.

Ce sont 7 frères et sœurs, très unis, qui savent se dépanner et s'épauler mutuellement.

L'ARDECHE NATALE

De leurs origines ardéchoises, au pied du Mont Mezenc, Marius et Paulette ont gardé leur accent ensoleillé, une maison de famille où ils emmenaient tous leurs enfants pendant les vacances, et un grand jardin qui a fourni les pommes de terre aux temps des "11 à table". "Il en fallait une tonne par an", se souvient Marius, qui aujourd'hui, passe moins de temps au jardin et un peu plus à la chasse, avec ses amis... En attendant la génération des petits enfants, déjà commencée.



Le Comité National de la Fête des Pères a décerné un diplôme d'honneur à Marius Fereyre en ces termes : "Un père méritant est un père exemplaire, qui par son courage exceptionnel au quotidien, ses qualités de cœur, sa valeur d'éducateur, son sens moral, a su et sait, quelles que soient les circonstances, accomplir son devoir et parfois plus que son devoir de père".





Ville d'équilibre qui sait prendre des risques, Brignais étonne, Brignais résonne dans toute l'agglomération lyonnaise sur SOL 100.7 FM.

La gamine de Brochot Le déclic SOL 100.7 FM

Le 17 novembre, les Brignairots ont découvert la nouvelle affiche promotionnelle des émissions d'actualité produites par la ville sur SOL 100.7 FM : une jeune acrobate juchée sur un tambour.

C'est à la demande de la Commission Communication que Jean-Paul Brochot*, l'artiste maison a travaillé sur le sujet. Parallèlement à l'information directe véhiculée par le support (thème, date, heure de la prochaine émission) l'objectif est de créer un phénomène de sym-

pathie, susciter la curiosité autour de ces rendez-vous bi-mensuels.

En un mot, la "gamine" de Brochot aura la responsabilité de rappeler aux Brignairots que l'on parle d'eux sur 100.7 FM tous les deuxièmes et quatrièmes mardis du mois de 18 à 19 heures.

* Jean-Paul Brochot est le créateur de la sculpture monumentale "Arrêt sur Image" (Parc de l'Hôtel de Ville) et a participé à la création des élèves du LP Eiffel "Le Grand Bleu" (Esplanade Jacques Cartier).

ÉCONOMIE



A l'invitation de Gérard Aulagne, PDG de SIGMADIS et de Jean-Charles Charmet, Directeur Général Adjoint, les élus et services municipaux ont découvert un "grand" de la Distribution Européenne.

Visite chez Sigmadis

Distributeur d'appareillages électriques dans les grandes surfaces alimentaires et magasins de bricolage, SIGMADIS est implanté à Brignais depuis avril 1992.

Sur une surface de 2800 m², l'entreprise située en façade de l'A45 (lotissement communal du Bois des Côtes), a la double fonction de siège administratif et de plate-forme logistique.

Filiale du groupe international SONEPAR (1^{er} distributeur mondial d'appareillages électriques), SIGMADIS annonce un chiffre d'affaires prévisionnel en 1992 de 185 MF contre 15 MF en 1986 (1^{re} année d'activité).

Parallèlement à la distribution de marques leaders comme Legrand,

SIGMADIS a développé son originalité et par conséquent sa réussite en occupant des créneaux spécifiques.

A l'écoute des attentes du grand public, la Société a su développer ses propres lignes de produits, sous la marque "Siance", des lancements transformés en succès commerciaux. Marché oblige.

Si SIGMADIS conforte actuellement le leadership français de la distribution d'appareillages électriques, l'entreprise se positionne aujourd'hui comme un challenger sérieux sur le marché européen.

Une ambition qu'elle compte mener à bien avec l'appui des différentes filiales du groupe SONEPAR.

Par tous les temps, en toutes saisons, les hommes du service "VOIRIE" assurent une multitude de missions, aussi bien liées à la propreté de notre cadre de vie, qu'à notre sécurité de piétons, ou d'automobilistes. Portrait des nouveaux cantonniers.



DOSSIER

VOIRIE

A l'heure de la propreté et de la sécurité

Où se garer en centre ville ?

Attention ! Plan neige.

4 Questions A Bernard Millot, Responsable du Service des Routes Urbaines au Conseil Général.



A l'heure de la propreté



Laurent Ruchon à gauche et Marcel Masson à droite : ils ont fait de la "voirie" un service à part entière

• 7 h 30 : aux ateliers municipaux, Laurent Ruchon, Chef du Service Voirie distribue le travail de la journée : les urgences, comme la poursuite des programmes en cours.

• 7 h 40 : après une dernière mise au point, responsabilisé et autonome, chacun s'achemine par équipe de deux le long des 56 km de voirie communale. C'est l'heure de la propreté.

LES NOUVEAUX CANTONNIERS

A Brignais, l'équipe "voirie" est constituée de 9 agents à temps complet. Composante directe des services techniques au même titre que les "espaces verts" ou les "bâtiments communaux", elle assure une multitude de missions. Parallèlement au travail quotidien de balayage du centre ville et des quartiers, elle a la charge des tâches de propreté dans les écoles et de collecte des déchets dans les bâtiments communaux.

Tous les samedis, après le marché, une équipe de 4 personnes est mobilisée pour nettoyer en 1 heure 30, la place du 8 Mai 1945.

Retouches d'enrobé sur la chaussée, vérifications, entretien et mise à jour du parc des panneaux de signalisation routière, deux à trois fois par mois, le service voirie veille à la sécurité des usagers de la route en réduisant au maximum les risques d'incidents.

A ces travaux quotidiens, il convient d'ajouter les travaux saisonniers, tels que le fauchage des accotements, le nettoyage des rivières, le curage des fossés, le ramassage des feuilles mortes, les traitements phytosanitaires et le déneigement (voir notre encadré).

UN ÉQUIPEMENT PERFORMANT

Premier Adjoint au Maire, Marcel Masson fêtera en 1993 ses 10 ans à la tête de la commission voirie. 10 années pendant lesquelles la ville s'est urbanisée (zones d'activités et quartiers péri-



Janvier

V	1	Jour de l'An	
S	2	S. Basile	
D	3	Épiphanie	
L	4	S. Othlon	
M	5	S. Edouard	
M	6	S. Mélarine	
J	7	S. Raymond	
V	8	S. Lucien	
S	9	S. Alix	
D	10	S. Guillaume	
L	11	S. Paulin	
M	22	S. Tatiana	
M	13	S. Yvette	
J	14	S. Nina	
V	15	S. Rémi	
S	16	S. Marcel	
D	17	S. Roseline	
L	18	S. Prisca	
M	19	S. Marius	
M	20	S. Sébastien	
J	21	S. Agnès	
V	22	S. Vincent	
S	23	S. Barnard	
D	24	S. Fr. de Sales	
L	25	Conv. S. Paul	
M	26	S. Paule	
M	27	S. Angèle	
J	28	S. Thom. d'Aquin	
V	29	S. Cildas	
S	30	S. Martine	
D	31	S. Marcelline	

Février

L	1	S. Ella	
M	2	Présentation	
M	3	S. Blaise	
J	4	S. Véronique	
V	5	S. Agathe	
S	6	S. Gaston	
D	7	S. Eugénie	
L	8	S. Jacqueline	
M	9	S. Apolline	
M	10	S. Arnaud	
J	11	N.D. Lourdes	
V	12	S. Félix	
S	13	S. Béatrice	
D	14	S. Valentin	
L	15	S. Claude	
M	16	S. Julienne	
M	17	S. Alexis	
J	18	S. Bernardette	
V	19	S. Gabin	
S	20	S. Aimée	
D	21	S. P. Damien	
L	22	S. Isabelle	
M	23	Mardi-Gras	
M	24	Cendres	
J	25	S. Roméo	
V	26	S. Néstor	
S	27	S. Honorine	
D	28	Carême	

Accidents de Car. Clément-Fernand, Moutillier, Noyez-Metz, Noyez, Borne, Tabouret, Grenoble, St-Jean, Jean, Lécuyer, Zone A, Zone B, Zone C, Zone D, Zone E, Zone F, Zone G, Zone H, Zone I, Zone J, Zone K, Zone L, Zone M, Zone N, Zone O, Zone P, Zone Q, Zone R, Zone S, Zone T, Zone U, Zone V, Zone W, Zone X, Zone Y, Zone Z, Zone AA, Zone AB, Zone AC, Zone AD, Zone AE, Zone AF, Zone AG, Zone AH, Zone AI, Zone AJ, Zone AK, Zone AL, Zone AM, Zone AN, Zone AO, Zone AP, Zone AQ, Zone AR, Zone AS, Zone AT, Zone AU, Zone AV, Zone AW, Zone AX, Zone AY, Zone AZ, Zone BA, Zone BB, Zone BC, Zone BD, Zone BE, Zone BF, Zone BG, Zone BH, Zone BI, Zone BJ, Zone BK, Zone BL, Zone BM, Zone BN, Zone BO, Zone BP, Zone BQ, Zone BR, Zone BS, Zone BT, Zone BU, Zone BV, Zone BW, Zone BX, Zone BY, Zone BZ, Zone CA, Zone CB, Zone CC, Zone CD, Zone CE, Zone CF, Zone CG, Zone CH, Zone CI, Zone CJ, Zone CK, Zone CL, Zone CM, Zone CN, Zone CO, Zone CP, Zone CQ, Zone CR, Zone CS, Zone CT, Zone CU, Zone CV, Zone CW, Zone CX, Zone CY, Zone CZ, Zone DA, Zone DB, Zone DC, Zone DD, Zone DE, Zone DF, Zone DG, Zone DH, Zone DI, Zone DJ, Zone DK, Zone DL, Zone DM, Zone DN, Zone DO, Zone DP, Zone DQ, Zone DR, Zone DS, Zone DT, Zone DU, Zone DV, Zone DW, Zone DX, Zone DY, Zone DZ, Zone EA, Zone EB, Zone EC, Zone ED, Zone EE, Zone EF, Zone EG, Zone EH, Zone EI, Zone EJ, Zone EK, Zone EL, Zone EM, Zone EN, Zone EO, Zone EP, Zone EQ, Zone ER, Zone ES, Zone ET, Zone EU, Zone EV, Zone EW, Zone EX, Zone EY, Zone EZ, Zone FA, Zone FB, Zone FC, Zone FD, Zone FE, Zone FF, Zone FG, Zone FH, Zone FI, Zone FJ, Zone FK, Zone FL, Zone FM, Zone FN, Zone FO, Zone FP, Zone FQ, Zone FR, Zone FS, Zone FT, Zone FU, Zone FV, Zone FW, Zone FX, Zone FY, Zone FZ, Zone GA, Zone GB, Zone GC, Zone GD, Zone GE, Zone GF, Zone GG, Zone GH, Zone GI, Zone GJ, Zone GK, Zone GL, Zone GM, Zone GN, Zone GO, Zone GP, Zone GQ, Zone GR, Zone GS, Zone GT, Zone GU, Zone GV, Zone GW, Zone GX, Zone GY, Zone GZ, Zone HA, Zone HB, Zone HC, Zone HD, Zone HE, Zone HF, Zone HG, Zone HH, Zone HI, Zone HJ, Zone HK, Zone HL, Zone HM, Zone HN, Zone HO, Zone HP, Zone HQ, Zone HR, Zone HS, Zone HT, Zone HU, Zone HV, Zone HW, Zone HX, Zone HY, Zone HZ, Zone IA, Zone IB, Zone IC, Zone ID, Zone IE, Zone IF, Zone IG, Zone IH, Zone II, Zone IJ, Zone IK, Zone IL, Zone IM, Zone IN, Zone IO, Zone IP, Zone IQ, Zone IR, Zone IS, Zone IT, Zone IU, Zone IV, Zone IW, Zone IX, Zone IY, Zone IZ, Zone JA, Zone JB, Zone JC, Zone JD, Zone JE, Zone JF, Zone JG, Zone JH, Zone JI, Zone JJ, Zone JK, Zone JL, Zone JM, Zone JN, Zone JO, Zone JP, Zone JQ, Zone JR, Zone JS, Zone JT, Zone JU, Zone JV, Zone JW, Zone JX, Zone JY, Zone JZ, Zone KA, Zone KB, Zone KC, Zone KD, Zone KE, Zone KF, Zone KG, Zone KH, Zone KI, Zone KJ, Zone KK, Zone KL, Zone KM, Zone KN, Zone KO, Zone KP, Zone KQ, Zone KR, Zone KS, Zone KT, Zone KU, Zone KV, Zone KW, Zone KX, Zone KY, Zone KZ, Zone LA, Zone LB, Zone LC, Zone LD, Zone LE, Zone LF, Zone LG, Zone LH, Zone LI, Zone LJ, Zone LK, Zone LL, Zone LM, Zone LN, Zone LO, Zone LP, Zone LQ, Zone LR, Zone LS, Zone LT, Zone LU, Zone LV, Zone LW, Zone LX, Zone LY, Zone LZ, Zone MA, Zone MB, Zone MC, Zone MD, Zone ME, Zone MF, Zone MG, Zone MH, Zone MI, Zone MJ, Zone MK, Zone ML, Zone MN, Zone MO, Zone MP, Zone MQ, Zone MR, Zone MS, Zone MT, Zone MU, Zone MV, Zone MW, Zone MX, Zone MY, Zone MZ, Zone NA, Zone NB, Zone NC, Zone ND, Zone NE, Zone NF, Zone NG, Zone NH, Zone NI, Zone NJ, Zone NK, Zone NL, Zone NM, Zone NN, Zone NO, Zone NP, Zone NQ, Zone NR, Zone NS, Zone NT, Zone NU, Zone NV, Zone NW, Zone NX, Zone NY, Zone NZ, Zone OA, Zone OB, Zone OC, Zone OD, Zone OE, Zone OF, Zone OG, Zone OH, Zone OI, Zone OJ, Zone OK, Zone OL, Zone OM, Zone ON, Zone OO, Zone OP, Zone OQ, Zone OR, Zone OS, Zone OT, Zone OU, Zone OV, Zone OW, Zone OX, Zone OY, Zone OZ, Zone PA, Zone PB, Zone PC, Zone PD, Zone PE, Zone PF, Zone PG, Zone PH, Zone PI, Zone PJ, Zone PK, Zone PL, Zone PM, Zone PN, Zone PO, Zone PP, Zone PQ, Zone PR, Zone PS, Zone PT, Zone PU, Zone PV, Zone PW, Zone PX, Zone PY, Zone PZ, Zone QA, Zone QB, Zone QC, Zone QD, Zone QE, Zone QF, Zone QG, Zone QH, Zone QI, Zone QJ, Zone QK, Zone QL, Zone QM, Zone QN, Zone QO, Zone QP, Zone QQ, Zone QR, Zone QS, Zone QT, Zone QU, Zone QV, Zone QW, Zone QX, Zone QY, Zone QZ, Zone RA, Zone RB, Zone RC, Zone RD, Zone RE, Zone RF, Zone RG, Zone RH, Zone RI, Zone RJ, Zone RK, Zone RL, Zone RM, Zone RN, Zone RO, Zone RP, Zone RQ, Zone RR, Zone RS, Zone RT, Zone RU, Zone RV, Zone RW, Zone RX, Zone RY, Zone RZ, Zone SA, Zone SB, Zone SC, Zone SD, Zone SE, Zone SF, Zone SG, Zone SH, Zone SI, Zone SJ, Zone SK, Zone SL, Zone SM, Zone SN, Zone SO, Zone SP, Zone SQ, Zone SR, Zone SS, Zone ST, Zone SU, Zone SV, Zone SW, Zone SX, Zone SY, Zone SZ, Zone TA, Zone TB, Zone TC, Zone TD, Zone TE, Zone TF, Zone TG, Zone TH, Zone TI, Zone TJ, Zone TK, Zone TL, Zone TM, Zone TN, Zone TO, Zone TP, Zone TQ, Zone TR, Zone TS, Zone TT, Zone TU, Zone TV, Zone TW, Zone TX, Zone TY, Zone TZ, Zone UA, Zone UB, Zone UC, Zone UD, Zone UE, Zone UF, Zone UG, Zone UH, Zone UI, Zone UJ, Zone UK, Zone UL, Zone UM, Zone UN, Zone UO, Zone UP, Zone UQ, Zone UR, Zone US, Zone UT, Zone UU, Zone UV, Zone UW, Zone UX, Zone UY, Zone UZ, Zone VA, Zone VB, Zone VC, Zone VD, Zone VE, Zone VF, Zone VG, Zone VH, Zone VI, Zone VJ, Zone VK, Zone VL, Zone VM, Zone VN, Zone VO, Zone VP, Zone VQ, Zone VR, Zone VS, Zone VT, Zone VU, Zone VV, Zone VW, Zone VX, Zone VY, Zone VZ, Zone WA, Zone WB, Zone WC, Zone WD, Zone WE, Zone WF, Zone WG, Zone WH, Zone WI, Zone WJ, Zone WK, Zone WL, Zone WM, Zone WN, Zone WO, Zone WP, Zone WQ, Zone WR, Zone WS, Zone WT, Zone WU, Zone WV, Zone WW, Zone WX, Zone WY, Zone WZ, Zone XA, Zone XB, Zone XC, Zone XD, Zone XE, Zone XF, Zone XG, Zone XH, Zone XI, Zone XJ, Zone XK, Zone XL, Zone XM, Zone XN, Zone XO, Zone XP, Zone XQ, Zone XR, Zone XS, Zone XT, Zone XU, Zone XV, Zone XW, Zone XX, Zone XY, Zone XZ, Zone YA, Zone YB, Zone YC, Zone YD, Zone YE, Zone YF, Zone YG, Zone YH, Zone YI, Zone YJ, Zone YK, Zone YL, Zone YM, Zone YN, Zone YO, Zone YP, Zone YQ, Zone YR, Zone YS, Zone YT, Zone YU, Zone YV, Zone YW, Zone YX, Zone YY, Zone YZ, Zone ZA, Zone ZB, Zone ZC, Zone ZD, Zone ZE, Zone ZF, Zone ZG, Zone ZH, Zone ZI, Zone ZJ, Zone ZK, Zone ZL, Zone ZM, Zone ZN, Zone ZO, Zone ZP, Zone ZQ, Zone ZR, Zone ZS, Zone ZT, Zone ZU, Zone ZV, Zone ZW, Zone ZX, Zone ZY, Zone ZZ

Mars

L	1	S. Aubin	
M	2	S. Charles le B.	
M	3	S. Guénael	
J	4	S. Casimir	
V	5	S. Olive	
S	6	S. Colette	
D	7	S. Félicité	
L	8	S. Jean de D.	
M	9	S. Françoise	
M	10	S. Vivien	
J	11	S. Rosine	
V	12	S. Justine	
S	13	S. Rodrigue	
D	14	S. Mahilde	
L	15	S. Louise	
M	16	S. Bénédicte	
M	17	S. Patrice	
J	18	S. Cyrille	
V	19	S. Joseph	
S	20	PRINTEMPS	
D	21	S. Clémence	
L	22	S. Léa	
M	23	S. Victorien	
M	24	S. Cath. de Su.	
J	25	Annunciation	
V	26	S. Larissa	
S	27	S. Habbé	
D	28	S. Contran	
L	29	S. Gwobdy	
M	30	S. Amédée	
M	31	S. Benjamin	



1993

MAGAZINE



L'aqueduc du Gier, en Barry.

PHOTO P. ROCCELLONE

■ : déchets ménagers et de jardins (2 sacs de 50 l par foyer et par collecte pour les déchets de jardin)
 ■ : déchets encombrants
 ■ : papier et carton
 ■ : déchets encombrants

Remassage des déchets
 ■ : déchets ménagers et de jardins (2 sacs de 50 l par foyer et par collecte pour les déchets de jardin)
 ■ : déchets encombrants
 ■ : papier et carton
 ■ : déchets encombrants



PHOTO P. JAIN

Le Pont Vieux sur le Garon.

M	1	S. Gilles	
J	2	Ste Ingrid	
V	3	S. Grégoire	
S	4	Ste Rosalie	
D	5	Ste Raissa	
L	6	S. Bertrand	
M	7	Ste Reine	
M	8	Nativité ND.	
J	9	S. Albin	
V	10	Ste Inés	
S	11	S. Adélaïde	
D	12	S. Apollinaire	
L	13	S. Aimé	
M	14	La Ste Croix	
M	15	S. Roland	
J	16	Ste Edith	
V	17	S. Renaud	
S	18	Ste Nadège	
D	19	Ste Emilie	
L	20	S. Dory	
M	21	S. Mathieu	
M	22	S. Maurice	
J	23	AUTOMNE	
V	24	Ste Thècle	
S	25	S. Hermann	
D	26	SS. Côte, Dam.	
L	27	S. Vinc. de Paul	
M	28	S. Venceslas	
M	29	S. Michel	
J	30	S. Jérôme	

■ : déchets encombrants ■ : déchets encombrants

D	1	S. Alphonse	
L	2	S. Julien -Ey.	
M	3	Ste Lydie	
M	4	S. J.M. Van.	
J	5	S. Abel	
V	6	Transfigur.	
S	7	S. Gaëtan	
D	8	S. Dominique	
L	9	S. Amour	
M	10	S. Laurent	
M	11	Ste Claire	
J	12	Ste Clarisse	
V	13	S. Hippolyte	
S	14	S. Ernard	
D	15	ASSOMPTION	
L	16	S. Armel	
M	17	S. Hyacinthe	
M	18	Ste Hélène	
J	19	S. Jean Eudes	
V	20	S. Bernard	
S	21	S. Christophe	
D	22	S. Fabrice	
L	23	Ste Rose de L.	
M	24	S. Barnabémy	
M	25	S. Louis	
J	26	Ste Nabacta	
V	27	Ste Monique	
S	28	S. Augustin	
D	29	Ste Sabine	
L	30	S. Fiacre	
M	31	S. Arsilde	

■ : déchets ménagers et de jardins (2 sacs de 50 l par foyer et par collecte pour les déchets de jardin)

J	1	S. Thierry	
V	2	S. Martinien	
S	3	S. Thomas	
D	4	S. Florent	
L	5	S. Anoine	
M	6	Ste Mariette	
M	7	S. Raoul	
J	8	S. Thibaut	
V	9	S. Anandine	
S	10	S. Ulrich	
D	11	S. Benoît	
L	12	S. Olivier	
M	13	SS. Henri, Joël	
M	14	FÊTE NATIONALE	
J	15	S. Donald	
V	16	ND. M-Camel	
S	17	Ste Charlotte	
D	18	S. Frédéric	
L	19	S. Arsène	
M	20	Ste Marina	
M	21	S. Victor	
J	22	Ste Marie Mad.	
V	23	Ste Brigitte	
S	24	Ste-Christine	
D	25	S. Jacques	
L	26	SS. Ann., Joa.	
M	27	Ste Nathalie	
M	28	S. Somsen	
J	29	Ste Marthe	
V	30	Ste Juliette	
S	31	S. Ignace de L.	

■ : déchets ménagers et de jardins (2 sacs de 50 l par foyer et par collecte pour les déchets de jardin)

Juillet

Août

Septembre



MAGAZINE

1993

1993



MAGAZINE

Juin

Mai

Avril

M	1	S. Justin	
M	2	Ste Blanchine	
J	3	S. Kevin	
V	4	Ste Claride	
S	5	S. Igor	
D	6	F. des Mères	
L	7	S. Gilbert	
M	8	S. Médard	
M	9	Ste Diane	
J	10	S. Landry	
V	11	S. Bernadé	
S	12	S. Guy	
L	13	Fête-Dieu	
M	14	S. Elise	
M	15	Ste Germaine	
M	16	S. J.F. Régis	
J	17	S. Hervé	
V	18	S. Léonce	
S	19	S. Remulod	
D	20	S. Silvere	
L	21	ÉTÉ	
M	22	S. Alben	
M	23	Ste Audrey	
J	24	S. Jean-Bapt.	
V	25	S. Prosper	
S	26	S. Antoinette	
D	27	S. Fernand	
L	28	S. Ilevée	
M	29	SS. Pierre, Paul	
M	30	S. Martial	



PHOTO P. BOCHERONNE

Le Parc et l'Hôtel de Ville.

J	1	S. Hugues	
V	2	Ste Sordaine	
S	3	S. Richard	
D	7	Romeux	
L	5	Ste Iteve	
M	6	S. Marcellin	
M	7	S. J.-B. de la S.	
J	8	Ste Julie	
V	9	S. Goulier	
S	10	S. Filbert	
D	11	PÂQUES	
L	12	S. Jules	
M	13	Ste Ida	
M	14	S. Maxime	
J	15	S. Polème	
V	16	S. Benoît J.	
S	17	S. Antoi	
D	18	S. Porcili	
L	19	Ste Ermo	
M	20	Ste Odette	
M	21	S. Anselme	
J	22	S. Alexandre	
V	23	S. Georges	
S	24	S. Fidèle	
D	25	J. du Souvenir	
L	26	Ste Alida	
M	27	Ste Zita	
M	28	Ste Valérie	
J	29	Ste Cécil. de St.	
V	30	S. Robert	

S	1	F. du Travail	
D	2	S. Boris	
L	3	SS. Phil. Jacq.	
M	4	S. Sphon	
M	5	Ste Judith	
J	6	Ste Prudence	
V	7	Ste Gisèle	
S	8	VICT. 1945	
D	9	F. Jeanne d'A.	
L	10	Ste Solange	
M	11	Ste Estelle	
M	12	S. Achille	
J	13	Ste Rolande	
V	14	S. Mathias	
S	15	Ste Denise	
D	16	S. Honoré	
L	17	S. Pascal	
M	18	S. Eric	
M	19	S. Yves	
J	20	ASCENSION	
V	21	S. Constanin	
S	22	S. Emilie	
D	23	S. Didier	
L	24	S. Donatien	
M	25	Ste Sophie	
M	26	S. Berenger	
J	27	S. Augustin	
V	28	S. Germain	
S	29	S. Aymard	
D	30	PENTECÔTE	
L	31	Visitation	

M	1	S. Julien	
M	2	Ste Blanchine	
J	3	S. Kevin	
V	4	Ste Claride	
S	5	S. Igor	
D	6	F. des Mères	
L	7	S. Gilbert	
M	8	S. Médard	
M	9	Ste Diane	
J	10	S. Landry	
V	11	S. Bernadé	
S	12	S. Guy	
L	13	Fête-Dieu	
M	14	S. Elise	
M	15	Ste Germaine	
M	16	S. J.F. Régis	
J	17	S. Hervé	
V	18	S. Léonce	
S	19	S. Remulod	
D	20	S. Silvere	
L	21	ÉTÉ	
M	22	S. Alben	
M	23	Ste Audrey	
J	24	S. Jean-Bapt.	
V	25	S. Prosper	
S	26	S. Antoinette	
D	27	S. Fernand	
L	28	S. Ilevée	
M	29	SS. Pierre, Paul	
M	30	S. Martial	

Ramassage des déchets

■ : déchets ménagers et de jardins (2 sacs de 50 l par foyer et par collecte pour les déchets de jardin)

■ : papier et carton

■ : déchets encombrants

reté et de la sécurité



cune des équipes de propreté de se rendre dans son secteur et d'assurer en toute autonomie le balayage et le transport des déchets.

MOBILISATION DANS LE QUART D'HEURE

Terminé en 1991, l'équipement en liaison radio de l'ensemble des services techniques concourt pour beaucoup à son efficacité.

"Ainsi directement reliées, les équipes peuvent se mobiliser dans le quart d'heure qui suit, pour régler en temps réel des problèmes qui n'attendent généralement pas" expliquent Gilbert Morel et Christian Mori, respectivement Responsable et Responsable Adjoint des Services Techniques.

Cette notion de service public imprègne fortement l'équipe voirie "Polyvalente, très sollicitée par les autres services municipaux pour des tâches multiples (en 1991, 17 heures étaient consacrées en moyenne par semaine au service des associations et des manifestations municipales), elle a su évoluer avec sa commune. Elle trouve son efficacité dans sa cohésion, en dépit d'un travail souvent qualifié "d'ingrat", explique Marcel Masson.

phériques d'habitation), 10 ans pendant lesquels il s'est mobilisé auprès des services techniques pour faire de la "voirie" un service à part entière.

"Sans moyens techniques, peu d'efficacité, peu de performance". C'est en partant de ce simple constat que la ville de Brignais s'est engagée petit à petit dans un processus d'équipement du service.

Dernières acquisitions en date : une saleuse portée et lame à neige à adapter sur camion (autonomie en cas de chutes de neige) et un tracteur épareuse permettant le fauchage des berges de rivières et des accotements de toutes les voiries communales.

Tout dernièrement encore, le service voirie s'est vu doté de deux voiturettes légères avec plateaux, permettant à cha-



Signalisation

En 1992, l'équipe voirie a assuré la réparation, le renouvellement ou la mise en place d'une centaine de panneaux indicateurs ou plaques de rues.

A noter le remplacement des 45 "stationnement interdit" du centre ville et la création du fléchage "poids lourds" via le périphérique.



Les ateliers municipaux : QG des services techniques de la ville.

Octobre

V	1	S. Th. de l'E. J.
S	2	S. Léger
D	3	S. Gérard
L	4	S. Fr. d'Assise
M	5	S. Fleur
M	6	S. Bruno
J	7	S. Serge
V	8	S. Pélagie
S	9	S. Denis
D	10	S. Ghislain
L	11	S. Firmin
M	12	S. Wilfried
M	13	S. Gerould
J	14	S. Juste
V	15	S. Th. d'Avila
S	16	S. Edouige
D	17	S. Boudouin
L	18	S. Luc
M	19	S. René
M	20	S. Adeline
J	21	S. Céline
V	22	S. Edoie
S	23	S. Jean de C.
D	24	S. Florentin
L	25	S. Crépin
M	26	S. Dimiri
M	27	S. Enchaîne
J	28	SS. Sim. Jude
V	29	S. Narcisse
S	30	S. Bienvenue
D	31	S. Quentin

Novembre

L	1	TOUSSAINT
M	2	Défunts
M	3	S. Hubert
J	4	S. Charles
V	5	S. Sylvie
S	6	S. Beville
D	7	S. Carine
L	8	S. Geoffroy
M	9	S. Théodore
M	10	S. Léon
L	11	ARMISTICE 1918
V	12	S. Christian
S	13	S. Brice
D	14	S. Sidonie
L	15	S. Albert
M	16	S. Marguerite
M	17	S. Elizabeth
J	18	S. Aude
V	19	S. Tonguy
S	20	S. Edmond
D	21	Paix, Marie
L	22	S. Cécile
M	23	S. Clément
M	24	S. Ilon
J	25	S. Catherine L.
V	26	S. Delphine
S	27	S. Séverin
D	28	AVENT
L	29	S. Schirin
M	30	S. André

Décembre

M	1	S. Florence
J	2	S. Viviane
V	3	S. Xavier
S	4	S. Barbara
D	5	S. Gerold
L	6	S. Nicolas
M	7	S. Ambroise
M	8	Imn, Concept.
J	9	S.P. Fournier
V	10	S. Renric
S	11	S. Daniel
D	12	S. Jeanne F.C.
L	13	S. Lucie
M	14	S. Odile
M	15	S. Ninon
J	16	S. Alice
V	17	S. Gaël
S	18	S. Gélian
D	19	S. Urbain
L	20	S. Abraham
M	21	HIVER
M	22	S. Fr.-Xavier
J	23	S. Ammond
V	24	S. Adèle
S	25	NOËL
D	26	S. Etienne
L	27	S. Jean
M	28	SS. Innocents
M	29	S. David
J	30	S. Roger
V	31	S. Sylvestre



MAGAZINE

1993



L'Allée des Chênes.

■ : déchets ménagers et de jardins (2 sacs de 50 l par foyer) et par collecte pour les déchets de jardin

■ : papier et carton

■ : déchets encombrants

Au même titre que les passages piétons surélevés ou les terre-pleins centraux, un carrefour aménagé en sens giratoire est un atout de sécurité.



Plan neige

Quand le thermomètre avoisine zéro degré et que la météo annonce des chutes de neige, c'est l'ensemble des services techniques qui se prépare à une intervention. Revu et corrigé chaque année à l'entrée de l'hiver, le "plan neige" prévoit la mobilisation de 25 agents regroupés en 10 équipes, qu'elle que soit l'heure du jour ou de la nuit. Si chacune d'entre elles a une mission bien précise, l'objectif général est d'éviter une paralysie des

"L'effort demandé pour assurer la propreté de la commune reste difficilement quantifiable et il ne prend toute sa mesure que lorsqu'il n'est pas effectué".

DOMESTIQUER LA ROUTE ET LES AUTOMOBILISTES

Autre dimension majeure du service, la sécurité des usagers de la route, piétons et automobilistes.

Père puis grand-père attentif, cycliste passionné, Marcel Masson a toujours été très sensibilisé à ces problèmes.

A chaque commission voirie, il transmet ses convictions à ses collègues élus, comme aux membres des services. "Il n'y a pas de demi mesure en ce domaine" se plaît-il à répéter.

Après les nombreux aménagements de chaussée (carrefours giratoires, passages piétons surélevés, terre-pleins centraux, implantation de panneaux indicateurs), Brignais a affiché dès la sortie du décret d'application, la limitation de vitesse à 50 km/h dans l'agglomération.

Aujourd'hui, il souhaiterait même aller au-delà, avec des panneaux signalétiques imposant le 40 km/h.

"Il faut à tout prix domestiquer la route et les automobilistes, leur faire respecter la vie urbaine sur toute la traversée de l'agglomération".

Autre dossier lié à la voirie et à la sécurité, l'organisation du stationnement dans la ville. En liaison avec la police municipale, les responsables de la voirie et de l'urbanisme ont élaboré une règle de base fixant l'obligation de création de stationnement pour toute construction neuve en centre ville.

LE PRIX DE LA VOIRIE

Tout en travaillant sur le centre de Brignais, son accessibilité et son attractivité, l'équipe municipale poursuit un programme de voirie ambitieux. Chaque année, dans le cadre du marché triennal, des routes et des rues sont aménagées : réfection des chaussées, passage en souterrain des réseaux, création de caniveaux d'écoulement d'eaux pluviales... des travaux qui se chiffrent en milliers de francs.

Signé avec la société Gerland, le marché de voirie pour l'année 1992 s'élevait à 1 million de francs pour la

Le point sur un chantier avec la Commission voirie.

section investissement. Le marché d'entretien signé avec les Entreprises CLGB et Beylat se chiffrait quant à lui à 400 000 francs.

Maurice Rey, Conseiller délégué à la voirie, rappelle les dernières réalisations en cours : l'élargissement du chemin des Tard-Venus, du chemin de la plaine d'Elite et la connexion des réseaux de la rue de l'Industrie à la ZAC des Vallières.

Aujourd'hui la commission voirie travaille sur des dossiers importants. Prolongation du boulevard de contournement, RD486, plaine d'Elite, CD25, rue du Bonnet, chemin du Bonneton, chemin de la Rivière, rue de la Giraudière... sont autant de projets "qui devraient apporter plus de confort aux automobilistes, tout en les incitant à ralentir, à rendre la route moins dangereuse", conclut Marcel Masson.



Où se garer à Brignais en toute légalité ?
 Parking Simondon : 42 places
 Parking des Chapeliers : 45 places
 Parking place du 8 Mai 1945 : 200 places
 Rue de la Pinette : 63 places
 Parking de la Gare : 140 places
 Rue de Verdun : 20 places
 Stationnement zone bleue : 75 places.

4 QUESTIONS A

Bernard Millot,

Directeur du Service des routes urbaines (SRU) au Conseil Général du Rhône

Brignais Magazine : Le S.R.U. a été créé début 1992. Quels sont ses domaines d'interventions ?

Notre service assure la représentation du Maître d'ouvrage, le Conseil Général du Rhône, pour toutes les interventions programmées sur les 600 kilomètres de routes départementales de l'agglomération lyonnaise afin d'augmenter la sécurité des usagers et faciliter les flux quotidiens.

Parallèlement, le Service des Routes Territoriales assure comme son nom l'indique, une mission identique sur les 2 400 km de routes départementales dont le tracé se développe sur le secteur hors agglomération lyonnaise du département.

Quels sont les moyens du S.R.U. ?

En 1992, le Conseil Général a investi 300 millions de Francs rien que pour l'amélioration des voiries de l'agglomération lyonnaise.

Pour ce faire, il dispose d'une équipe de 21 personnes essentiellement des ingénieurs et techniciens supérieurs, véritables garants des engagements de l'assemblée départementale.

La maîtrise d'œuvre est ensuite assurée pour partie, par nos propres services, par les subdivisions de la DDE ou par des sociétés privées.

Brignais appartient à votre zone d'intervention. Quels sont les dossiers en cours ?

La création d'un giratoire à l'intersection du chemin des Tard-Venus et de la RN 86. Les travaux devraient démarrer courant 1993.

La mise à deux fois deux voies de la RD 42 (tronçon A45-giratoire SPA). Pour ces deux dossiers, nous sommes en cours d'acquisitions foncières.

Nous travaillons également sur le reclassement en voie départementale du boulevard Paul Bovier Lapierre.

Qui a la charge financière de ces dossiers ?

Situé en agglomération, le rond point des Tard-Venus sera financé à part égale par le Département et la Ville.

Considéré hors agglomération, le doublement du tronçon de la RD 42 sera pris en charge à 100 % par le département du Rhône.



voies de communication et de dégager l'accès aux bâtiments communaux.

Quelques principes de base :

- Le déblaiement et le nettoyage des trottoirs en centre ville sont à la charge des riverains.

- Les bacs à sel répartis sur la commune sont utilisés par les Services Techniques uniquement. Les riverains peuvent se procurer le sel auprès des commerçants spécialisés.

- Le déblaiement des voies privées n'est pas à la charge des Services Techniques.

Chacun doit faire preuve de compréhension et attendre que son tour vienne.

Elargissement du chemin des Tard-Venus

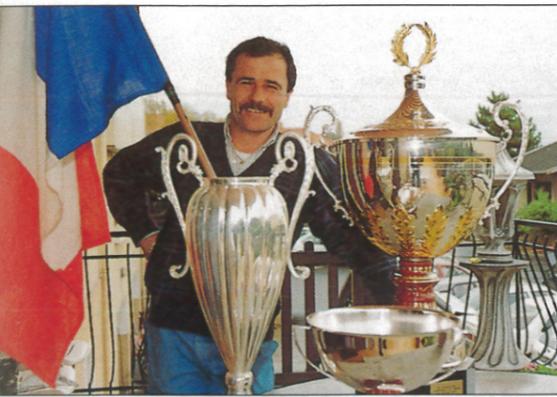


Quand publicité et environnement vivent en bonne intelligence



La ville de Brignais vient de signer avec la Société SICOM, un protocole d'accord prévoyant l'implantation avant la fin de l'année d'une trentaine de chevalets indicateurs. Objectif : flécher les bâtiments communaux et permettre aux commerçants de développer leur propre promotion en cohérence avec la réglementation sur l'affichage en agglomération. Renseignements : Hôtel de Ville, Services Techniques 78 05 15 11.

Mimi Tafani Une coupe pour deux



La joie du Champion de France : un titre qu'il partage avec Stéphane son fils.



Ménager sa monture : chaque pilote n'a droit qu'à 2 voitures par épreuve.

Le 23 août dernier, Marie-Joseph Tafani, était sacré Champion de France de Stock-Cars. Une victoire qu'il partage avec Stéphane son fils de 16 ans.

Dans le petit monde du Stock-Cars Club du Rhône (SCCR), chacun gardera en mémoire l'édition 1992 du Championnat de France.

Et pour cause ! Pour la 1^{re} fois de son histoire, le SCCR plaçait 2 de ses pilotes aux 1^{er} et 2^e places du classement avec le doublé Tafani, Cartillier.

Une victoire remportée à l'arraché à l'issue de 2 journées de course spectaculaire à Charmes sur l'Herbasse (Drôme).

LES RÈGLES DU JEU

Au cours de la réception organisée en son honneur par Guy Bernollin, Conseiller Municipal délégué aux sports, Mimi Tafani le Brignairot rappela les règles du jeu d'un sport spectaculaire, populaire, assimilé à la cascade, mais pas toujours bien compris du grand public.

2000 licenciés en France (pilotes et membres des écuries), une soixantaine de courses par an, un championnat annuel qui se dispute en deux jours et 4 manches, avec sur la ligne de départ, les 120 meilleurs nationaux.

La victoire appartiendra à celui qui aura additionné le plus de points au terme d'une course subtile conjuguant vitesse, élimination des concurrents et repêchage des mêmes concurrents après les avoir évincés de la piste :

circuit de 100 m de long sur 85 mètres de large et bordé de fossés. "Le Stock-car est le seul sport auto qui préconise l'attaque directe entre concurrents. Si tous les coups sont permis, chaque pilote est très conscient des dangers et les accidents corporels restent marginaux", explique Mimi Tafani.

QUAND SÉCURITÉ RIME AVEC PRÉPARATION

Dans l'univers du Stock-Car, chaque pilote sait que la sécurité est synonyme d'un véhicule bien préparé.

"Indépendamment de la mise au point du moteur, il est complètement dégarni des vitres et des sièges. Une façon de supprimer tout ce qui peut être coupant ou à même de brûler."

"Le réservoir d'essence traditionnel est remplacé par des jerricanes de 10 litres", précise Mimi Tafani.

UNE VICTOIRE PARTAGÉE AVEC STÉPHANE

Quelle que soit l'habileté et la stratégie d'un pilote, pas de victoire sans une bonne préparation. Engagé dans la compétition depuis 16 ans, Mimi Tafani n'aurait jamais remporté le titre de n°1 national sans l'appui de Stéphane, son fils de 16 ans. Elevé dans l'univers de l'automobile, Stéphane s'est tellement passionné pour la mécanique que depuis plusieurs années, il assiste son père comme préparateur des voitures de compétition.

Une responsabilité qu'il assume avec la conscience d'un "pro" après ses heures de cours pendant les 7 ou 8 mois de la saison.

Aujourd'hui, le père comme le fils poursuivent chacun leur ambition. Si Mimi Tafani espère d'ici un à deux ans, faire frissonner Brignais au rythme d'un grand événement Stock-Car, Stéphane attend avec impatience de s'acheter un volant pour vivre à son tour, sa passion de pilote.

Le Stock-Car Club du Rhône a été créé en 1965 à l'initiative de Jean Rey. Et c'est en 1970, année de l'organisation à Brignais du Championnat de France que la commune est devenue le véritable berceau de la discipline en Rhône-Alpes et le restera.

Le doublé Tafani-Cartillier au Championnat de France 1992 est la consécration d'un club qui a permis à de nombreux pilotes de faire éclore leurs talents, comme Guy Bertal en 1972 et Bernard Biersse en 1984 en remportant la plus Haute Distinction.

Trophée Piégay Frères s'engage



A l'issue du Forum des entreprises, qui s'est déroulé les 11 et 12 septembre dernier, la société de transports Piégay Frères a reçu des mains de Michel Thiers le Trophée entreprise et qualité de la Ville de Brignais. Une récompense à la hauteur de l'engagement de cette entreprise pour l'amélioration de la qualité de son environnement, et une reconnaissance de l'activité performante de l'équipe des cinq frères Piégay.

C'est en 1975, à Saint-Martin-en-Haut, que quatre des frères Piégay décident de poursuivre l'activité familiale et fondent la société Piégay Frères. Pendant dix ans, l'entreprise développe ainsi son activité de transport avant de venir s'installer à Brignais. En 1985, un cinquième frère Piégay rejoint la SARL qui, après deux déménagements successifs chez d'autres transporteurs auxquels l'entreprise loue des locaux, finit par trouver le terrain qui l'accueille aujourd'hui à Brignais, dans le parc d'activités des Aigais.

Spécialisés dans la distribution vers le centre de la France et plus particulièrement en Auvergne, les camions de l'entreprise assurent quotidiennement les échanges entre ces régions et l'agglomération lyonnaise. "Nous effectuons le transport de toutes les familles

de produits à l'exception des citernes et des produits frais", explique Jean-Pierre Piégay, directeur administratif. Preuve du dynamisme de l'entreprise, l'intensification des liaisons quotidiennes avec l'Auvergne qui a permis l'ouverture de circuits de distribution sur la région Rhône-Alpes ainsi que la création d'une ligne régulière sur le département de la Loire et les Monts du Lyonnais. La performance de l'activité de l'entreprise a par ailleurs conduit les frères Piégay à investir en hommes et en matériel neuf. "En 1985, nous étions six employés et aujourd'hui nous sommes quarante-huit, précise Jean-Pierre Piégay. Par ailleurs, nous sommes désormais entièrement gérés par informatique et nous mettons à la disposition de nos clients trente camions, dix remorques et quinze semi-remorques".

Aujourd'hui, l'entreprise Piégay Frères passe à la vitesse supérieure et achève actuellement les travaux d'agran-

dissement de son siège. La superficie des locaux de stockage et des quais d'embarquement, organe vital de la société, est ainsi passée de 1700 à 2600 m². 180 m² de bureaux neufs ont été créés. Ce nouvel aménagement va permettre à la société de franchir une étape en améliorant encore sa logistique et ses moyens techniques, mais il confirme aussi l'engagement des cinq frères Piégay dans une démarche de qualité. Ainsi, l'ensemble composé des bureaux et des zones d'embarquement et de stockage a-t-il été conçu de manière à associer des impératifs fonctionnels et des critères d'environnement. De l'architecture du bâtiment, axée sur la transparence grâce à de larges espaces vitrés, aux abords extérieurs où des espaces verts ont été aménagés, l'entreprise Piégay Frères confère à la profession de transporteurs une image dynamique et en parfaite harmonie avec son environnement.

BRIGNAIS



AMBULANCES

T. LOUIS



URGENCES 24 h/24, HOSPITALISATION,
RETOUR A DOMICILE, CONSULTATIONS,
DIALYSES, RAYONS...

72 31 60 94

63, rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS

SERVICE D'URGENCES
24 h / 24
TOUTES DISTANCES

Envie de lire?

Chaque année,
la bibliothèque
s'enrichit d'environ
3200 livres ce qui
représente un
investissement par
habitant de l'ordre de
10 francs.



Jusqu'en février 92, l'équipe de la Médiathèque se composait de quatre personnes : Marie-Christine Bonnot et Françoise Guigou, bibliothécaires ; Marie-Louise Porte et Sylvie Schauner, adjointes.

Depuis février, Brigitte Chabert est venue compléter l'équipe et en septembre Claude Sogno a pris en charge le secrétariat.

Ce renforcement de l'équipe manifeste la volonté du secteur "livre" d'étendre son action suivant en cela le vœux de la Commission Municipale : "Faire de la Médiathèque le centre vivant de l'animation culturelle".

BIENVENUE A LA MÉDIATHÈQUE

Il s'agit de mettre à la disposition du public un certain nombre de services :

- Le principal consiste à établir le fonds de livres que pourra emprunter le lecteur.

- Les autres, à mettre en valeur ce fonds par diverses manifestations.

Les bibliothécaires font les achats de livres en librairie selon les critères de choix relatifs aux parutions de nouveautés, aux demandes des lecteurs, aux besoins de la bibliothèque. Vient ensuite le traitement scientifique et technique du livre : étude du contenu, indexation, catalogage, codification barre, couverture... Le livre est enfin disponible au public et mis en prêt. Le lecteur muni d'une carte d'abonnement peut l'emprunter pendant trois semaines. L'accueil du public par une partie du person-

nel est très important : il ne s'agit pas seulement de manipuler un outil sophistiqué lisant les codes barres, afin d'enregistrer les opérations de prêts et de retour, il faut aussi faire des recherches sur écran, conseiller le lecteur, orienter l'étudiant dans ses recherches, aider l'enfant dans ses choix.

En effet, le personnel doit faire de son mieux pour utiliser au maximum les ressources de la Médiathèque : une partie des livres est en prêt mais il faut aussi utiliser le fonds d'usuels (dictionnaires, encyclopédies...) et les périodiques (97 revues sont dépouillées et forment une véritable source documentaire).

Le fonds de livres s'élève aujourd'hui à 22000 ouvrages, le chiffre de prêts annuels est de l'ordre de 45000 pour un nombre d'abonnés de 2500 personnes soit le quart de la population de la ville.

LE LIVRE DANS LA VILLE

La Médiathèque met en place des actions pour animer ce fonds et valoriser les connaissances de tous. En effet, elle s'oriente de plus en plus vers le partenariat et la mise en place de manifestations est pour la bibliothèque l'occasion de rencontrer beaucoup de personnes et ainsi de les faire participer à une action commune. La Médiathèque veut s'ouvrir sur l'extérieur et toucher un public de non-lecteurs.

C'est donc au-delà des activités habituelles (heure du conte, cercle de lec-

ture qui connaissent un succès croissant), un travail sur des expositions. La Fureur de lire a été illustrée par une grande exposition sur le vin et la vigne qui a occupé la Médiathèque pendant 15 jours. Le choix de ce sujet peut étonner dans une bibliothèque municipale ? Le vin ancré au cœur de la civilisation fait partie intégrante de notre culture. Nous avons voulu l'étudier à travers l'art, la musique, la littérature, la chanson et aussi faire participer les professionnels : Vignerons des Coteaux du Lyonnais, œnologues, sommeliers, tonneliers dans une exposition présentant des collections d'étiquettes, de bouteilles, de verres, d'outils, d'objets relatifs au vin et à la vigne.

Cette fureur de lire, un peu particulière, il faut bien le reconnaître, a permis de toucher un public de non-lecteurs, d'intéresser adultes et enfants, de montrer que la Médiathèque peut s'adapter aux sujets les plus variés et que tout se trouve dans le livre !

Alors, envie de lire ?

Prochaine manifestation

Du 14 au 18 décembre
1992 : semaine de la
petite enfance :
- Lundi 14 déc. à 20 h 30 :
conférence sur le
sommeil avec le Docteur
Challamel.
- Mardi 15 déc. :
intervention du conteur
Guy Prunier auprès des
maternelles, de la crèche
et de la halte-garderie.
- Mercredi 16 déc. :
après-midi vidéo pour les

enfants : jeux
et goûter sur le thème
de Babar.
- Jeudi 17 déc. :
intervention de la
Joujouthèque de Lyon.
20 h 30 : conférence sur
l'enfant et le jeu par
O. Périno.
- Vendredi 18 déc. :
16 h 45 : remise des
prix du concours de
dessins et lâcher de
ballons.



Toujours avec vous

Les AGF N° 1
DE L'ASSURANCE SANTÉ.



Des garanties personnalisées,
des services performants,
mais aussi...
des contrats clairs,
une expérience irremplaçable
la proximité et la disponibilité
des personnes à votre service.



les garanties
les plus adaptées
à vos besoins.

LA NOUVELLE GAMME
SANTÉ DES AGF

assurances
Marie-Hélène Lagrange
Agent Général
60, avenue du Général de Gaulle
69530 Brignais
Tél. 72 31 62 96

NOUVEAU A BRIGNAIS

AGENT OFFICIEL

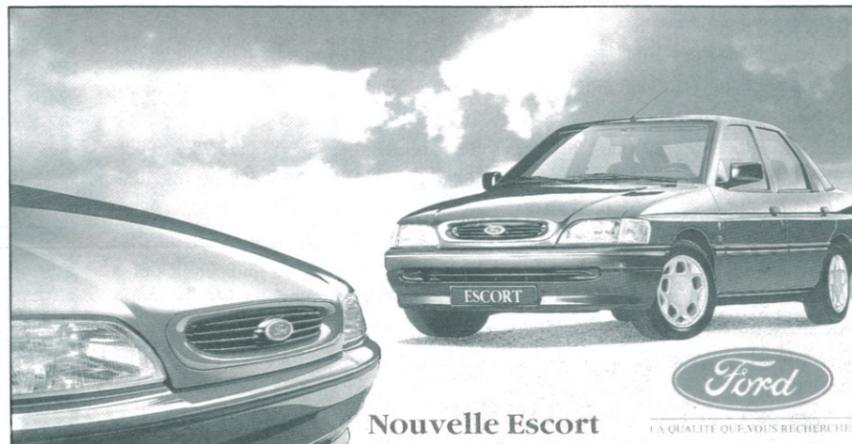


Ets SOULAS AUTOMOBILES

202, rue
Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS

78.05.14.00

Fax 78.05.30.04



Nouvelle Escort



LA QUALITE QUE VOUS RECHERCHIEZ

Article rédigé sous la
responsabilité des élus
de l'opposition

Gloire télévisuelle

Deux jours de suite, la chaîne régionale de télévision F3 nous montre Brignais. Notre commune est-elle enfin devenue la vedette dont rêvent nos édiles ?

Quelques jours plus tard, réunion publique du Conseil Municipal. Lorsqu'en fin de séance, on aborde les questions diverses, je m'attends à voir notre Maire faire état de ce passage vers la célébrité. Le public - une seule personne malheureusement - est attentif. Mais contrairement à ce qui semblait probable, le Maire, pourtant friand de toutes les manifestations médiatiques, n'y fait pas la moindre allusion et, avant même d'avoir levé la séance, demande aux élus de la Minorité de gauche de quitter la salle. Je trouve cette injonction un peu cavalière, mais sans doute veut-il goûter avec les seuls élus de sa liste la gloire télévisuelle.

Comment notre Maire ne serait-il pas heureux de cette nouvelle promotion médiatique, lui qui a le bonheur d'avoir sur sa commune un Centre technique d'enfouissement exemplaire, une station neuve de compactage des ordures ménagères que tout le monde nous envie et qu'il est si fier de présenter dans les bulletins municipaux ou cantonaux, bientôt départementaux ou régionaux ? Comment la gloire de cette magnifique promotion qu'est une émission de télévision - quel homme politique n'en rêve

pas ? - montrant le site du Chéron, ne constituerait-elle pas le triomphe du Président du Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères (SIVOM) Rhône-Isère, voire même du Vice-Président du Conseil Général ?

C'est sans doute une modestie que nous ne lui connaissions pas encore qui a amené notre Maire à célébrer ce jour de gloire quasiment en privé, avec ses seuls colistiers. Mais comment n'éprouverais-je pas une certaine amertume devant cette attitude bien sévère, sinon méprisante, vis-à-vis des cinq élus de Gauche qui, confiant dans les assurances du Maire et dans son engagement formel à ne plus laisser enfouir la moindre ordure ménagère, avaient apporté leurs suffrages à la proposition de construction du Centre de compactage du Chéron ? Pourquoi ne pouvions-nous pas partager la gloire, l'encens, peut-être même le champagne et les petits fours ?

En fait, il semble que les petits fours ne soient que des ordures ménagères à nouveau stockées sans vergogne, pas même enfouies, que le champagne ne soit que du lexiviât (mot élégant pour désigner le jus infâme qui s'écoule au bas du dépôt) et que l'encens ne soit que les gaz puants qui s'échappent de cet immense tas d'ordures qu'est la décharge du Chéron.

Afin de pallier les difficultés pouvant éventuellement surgir, dès la signature du contrat de la station de compactage, le Maire avait créé une Commission de surveillance du site. Décision prise sur le moment pour calmer les esprits des riverains, mais dont les réunions programmées trouvaient bien sûr le site en ordre. Elle n'a pas été convoquée à la suite des incidents provoqués par les riverains justement ulcérés de voir comment on se moque d'eux. Aussi, en tant que Conseiller Municipal, j'ai le sentiment d'avoir été berné par les assurances formelles données par le Maire, par le Vice-Président du Conseil Général et par le Président du SITOM (on a beau se dire que c'est la même personne, avouez que c'est impressionnant).

De même, les propos "énergiques" du Maire sur les manquements de MOS me semblent n'être que rodomontades, tout comme ses promesses de poursuivre le Front National pour avoir collé des affiches dans toute la Commune en particulier sur les panneaux de signalisation routière - ce que la loi interdit formellement - ou de faire effacer les graffitis injurieux appelant à la haine raciste.

Claude LESIMPLE
pour le Groupe
de l'Opposition

Réponse des Elus de la Majorité

*Cette page est celle des Elus du
Groupe de l'Opposition.
Si nous nous sommes toujours
abstenus de lui répondre, il nous a
semblé cette fois ci que ses
affirmations, contre vérités qui
dévalorisent notre ville, justifiaient
une réaction de notre part.
C'est la raison pour laquelle les Elus
de la Majorité ont tenu à faire une
mise au point en publiant
ci-contre, le courrier adressé
en leurs noms
par Marcel Masson,
Premier Adjoint,
à Claude Lesimple.*

Monsieur,
Suite à la regrettable incompréhension dont vous vous faites l'écho dans votre article rédigé pour Brignais Magazine n° 40, je vous serais reconnaissant, dans un souci d'apaisement, de bien vouloir reconsidérer certaines affirmations. J'évoque plus particulièrement le paragraphe dans lequel vous faites allusion au "champagne et aux petits fours".

Comme je vous l'ai déjà expliqué en présence de Michel Thiers, je formule cette demande eu égard au respect de la vérité et du lecteur. Dans le cas contraire, vous voudrez bien faire avaliser ce texte par l'ensemble de vos colistiers.

Je me permets de vous rappeler en effet, que cette page est sous la responsabilité du "groupe" des Elus de l'Opposition.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Marcel Masson
Premier Adjoint au Maire

Brignais, le 12 novembre 1992
Monsieur Claude Lesimple
14, chemin de la Mouille
69530 Brignais

L'association des peintres de Brignais

Quinze bougies

Promouvoir l'art et réunir les artistes de tous âges... ambitionne Robert Sogno



Promouvoir l'art et réunir les artistes de tous âges, telle est l'ambition essentielle de l'Association des peintres de Brignais qui s'apprête à célébrer son quinzième anniversaire. "A l'origine, l'association s'est créée parce qu'on percevait, un peu partout, ce besoin de s'exprimer, d'exposer et de mettre en commun sa création", explique Robert Sogno, Président de l'Association des peintres. De quelques adhérents installés à Brignais, l'association a très vite commencé à attirer les peintres des communes avoisinantes et draine aujourd'hui des artistes de tout l'Ouest Lyonnais. De Sainte-Foy-lès-Lyon à Rive-de-Gier, en passant par Francheville, Chaponost et Saint-Genis-Laval. Certains n'hésitent pas à venir de Villefranche, de Bron et même de la Loire.

Forte d'une soixantaine d'adhérents âgés de vingt à quatre-vingts ans, l'Asso-

ciation des peintres de Brignais organise, chaque année son propre Salon où sont conviés les artistes et les amateurs de belles toiles de la région. Le salon constitue aussi l'occasion de mettre en commun les créations des artistes et de partager une passion. Car le travail des peintres se vit généralement chez soi, à chaque heure perdue ou moment d'inspiration. C'est là que les idées et sentiments imprègnent la toile, que la vie quotidienne confère ses couleurs aux tableaux qui seront ensuite exposés. En attendant le grand rendez-vous du quinzième Salon, qui se déroulera du 6 au 21 février prochain au Briscope, les artistes peaufinent leurs créations. Amateurs de la plume, du fusain, des pastels ou passionnés d'aquarelles et de peintures à l'huile, chacun s'oriente à son gré et développe son art. A l'occasion du quinzième salon, l'Association des peintres accueillera d'ailleurs d'autres créateurs et, notamment, des sculpteurs sur bois et sur pierre. Par ailleurs, la quinzième édition revêtira un caractère particulier. En effet, les peintres ont choisi de rendre hommage à l'un des leurs, René Hervier, disparu dans le courant de l'été. Quelques-unes de ses toiles seront exposées pour le plus grand plaisir du public. Evitant l'écueil des salons à thème, intéressants pour le créateur, mais souvent ennuyeux pour les visiteurs, l'Association des peintres de Brignais mise sur une sélection éclectique des meilleurs œuvres des peintres. Pour que chacun s'y délecte et y trouve son centre d'intérêt.

Salon de l'Association des peintres de Brignais, du 6 au 21 février au Briscope. Horaires d'ouverture : de 15 à 19 h en semaine, de 10 à 12 h et de 15 à 19 h les samedis et dimanches. Vernissage le 6 février à 17 heures.

cette occasion, une œuvre originale de Mick Michéyl a été vendue aux enchères. Et les artistes de la région se sont mobilisés pour participer, eux aussi, à ce geste de solidarité. Les créateurs de l'Association des Peintres de Brignais, des Clairs Obscurs et des indépendants ont été nombreux à donner certaines de leurs toiles au profit de la grande tombola.

L'intégralité des bénéfices de cette opération a ensuite été reversée au profit des enfants parrainés par Petits Princes.

Orchidée Dis monsieur, dessine-moi...

Le 21 novembre dernier, la ville de Brignais accueillait le Gala de l'Orchidée. Cette soirée exceptionnelle au profit de l'enfance a été organisée avec l'association Petits princes qui réalise les rêves d'enfants gravement malades. A



Merci aux Brignairots qui se sont mobilisés en faveur des sinistrés de Vaison La Romaine. Les dons recueillis dans l'urne de l'Hôtel de Ville s'élevaient à 1430 Francs.

La somme a été adressée officiellement à l'Association des Maires du Vaucluse.

A l'occasion de l'exposition "une orchidée pour un petit prince", plus de 60 tableaux ont été offerts par des peintres et des sculpteurs. Parmi ces nombreux artistes, deux associations locales se sont pleinement engagées : les Clairs Obscurs et les Peintres de Brignais.

Pour la générosité qu'ils ont témoignée au Gala de l'Orchidée, qu'ils en soient tous remerciés.

Les traditionnelles journées de la culture se dérouleront du 5 au 20 décembre 1992 à Hirschberg.

Au programme : expositions, visites guidées, conférences.

Débutée en novembre 1991, la construction de l'Hôtel de Ville d'Hirschberg sera achevée au printemps 1993.

Rendez-vous le 15 mai pour l'inauguration. Un événement d'importance auquel participeront les délégations officielles de Niederau, de Schweighouse et de Brignais.

L'Association Municipale des Cheveux Blancs effectuera la traditionnelle visite de Noël aux plus de 70 ans le samedi 19 décembre entre 10 h et 19 h.

Courriers des lecteurs. Suite à l'article intitulé "habitant de Brignais, qui es-tu ?" (Brignais magazine n° 39), Claudius Carras, au nom des amis du Vieux Brignais tient à rectifier quelques inexactitudes : "A titre personnel, je n'ai jamais été l'auteur d'une recherche sur la bataille de Brignais, cette affirmation risque de perturber les excellentes relations que nous entretenons avec les historiens, auteurs de ces recherches. Je n'ai également pas sorti de collections de cartes postales "rétro". La collection que nous possédons a été réalisée par d'autres membres de l'association avec l'aide de collectionneurs privés, je n'ai pas à m'en attribuer la paternité".

L'exposition annuelle des Clairs Obscurs se déroulera du 25 novembre au 7 décembre au Briscope. Vernissage le 28 novembre.

Décembre au Briscope

Café-théâtre avec **LES COUSINS**

Trois artistes et un petit chien intelligent qui font un peu de tout, surtout beaucoup de rien. Eblouissants, burlesques à souhait...

LE 4 DÉCEMBRE A 20 H 30 (50 F)

Evasion avec **Christophe Profit**

Deux films, "Trilogie pour un homme seul" et "Christophe". Une exposition photo organisée avec la médiathèque du 7 au 11 décembre : soirée conférence.

LE 11 DÉCEMBRE A 20 H 30 (50 F)

Concert de Noël avec **PHILIPPE FOURNIER de L'ORCHESTRE DE CHAMBRE LYONNAIS**

Au programme : morceaux choisis de l'Arlésienne de Bizet. Soprano : Isabelle Eschenbrenner.

LE 19 DÉCEMBRE A 20 H 30 (70 F et 80 F)



8 décembre

Rendez-vous de 18 h 30 à 21 h au centre ville. Grande parade de feu, de jonglage et d'échassiers avec la troupe Circomania. Spectacle pyrotechnique. Une multitude d'attractions pour adultes et enfants. Opération "marrons chauds, vin chaud".

CABINET D'ÉTUDES MARC MERLIN

Ingénieurs-Conseils

EAU - ASSAINISSEMENT - IRRIGATION - VIABILITÉ
ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ET INDUSTRIELS
ÉTUDES DE POLLUTIONS - ORDURES MÉNAGÈRES
COORDINATION
ET, PLUS GÉNÉRALEMENT, TOUS TRAVAUX
D'ÉQUIPEMENT DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

Siège

6, rue Grolée - 69002 LYON

Téléphone : 72 32 56 00 - Télécopie : 78 38 37 85

ENTREPRISE DE
TRAVAUX PUBLICS
ET BATIMENTS



LOUIS CARLE

B.P. 53 - Les Fontaines
69440 Taluyers - Tél. 78.48.75.46

Plantes Vertes
et Fleuries
Décoration
Florale
Fleurs coupées
Vases

Maryflor



117, rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS
Tél. 78.05.15.42

RHONIS

Direction :
Jean-Paul et Evelyne GALERA

70, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS
Téléphone 78.05.30.20 - Fax 78.05.41.66

Pose tous Revêtements de sol
Peinture - Tapisserie
Stores intérieurs et extérieurs
(Pose - Entretien)
Tous travaux d'agencement
Voilages non-feu, ameublement...

DÉPARTEMENT
NETTOYAGE INDUSTRIEL



BALLEYDIER s.a.r.l.

AGENT CITROËN BRIGNAIS

21, RUE GÉNÉRAL DE GAULLE
B.P. 11 - 69530 BRIGNAIS
TÉL. 78 05 17 33
Télécopie 78 05 28 96

CARROSSERIE-MÉCANIQUE-PEINTURE-ÉLECTRICITÉ
VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS

FONTANA

AUTOCARS / VOYAGES

A votre service
pour voyager sur les 5 continents

DEMANDER AUSSI NOTRE BROCHURE
"CIRCUITS ET SÉJOURS" EN AUTOCAR

58, rue Général de Gaulle 69530 BRIGNAIS - Tél. 78.05.16.24
(LIC. 169031)

L'ACTUALITÉ

en 120 jours

Juin



• 30 ANS
24 salariés, 25 millions de chiffre d'affaires, plus de 1500 clients, 30 ans de dynamisme et de progression... Brignais a soufflé les bougies d'UNIMATE, la société créée en 1962 par Pierre Branchy.

• EUROPE
Rendez-vous à Schweighouse pour la rencontre annuelle des comités de Jumelage Brignais/Hischberg. Objectif des mois à venir : développer les échanges et plus particulièrement les relations entre les écoles des deux communes.

Juillet



• HISTOIRE D'OCÉAN
C'est sur l'esplanade Jacques Cartier que la sculpture. Le grand Corail Bleu a trouvé ses amarres. Une sculpture monumentale réalisée avec talent par un groupe d'élèves du lycée professionnel Gustave Eiffel.

• EFFICACE
Du 29 juin au 6 juillet, semaine du blocus routier, la ligne SNCF Brignais-Lyon a prouvé son efficacité. Une liaison encore renforcée depuis le 30 août avec une desserte cadencée



Août



• BUT
C'est au titre de Conseiller Général du Canton de St-Genis-Laval que Michel Thiers a remis à l'ASB FOOT 12 cartes d'abonnement à l'O.L. pour la saison 92/93. Un encouragement du Conseil Général pour les jeunes espoirs de l'ASB et un geste de remerciement à leurs entraîneurs.

• BEAU TRAVAIL
Félicitations à l'équipe des Brigades Vertes du Conseil Général du Rhône qui a travaillé pendant sept semaines au débroussaillage et au nettoyage de plusieurs sites communaux. Réinsertion professionnelle et protection de l'environnement : un duo gagnant.



L'ACTUALITE

en 120 jours

Septembre



• **RENTREE**
Rentrée scolaire sans problème pour les 2076 écoliers de la commune.
Un effectif stable qui se répartit entre les groupes scolaires : Jean Moulin et Lassagne (452 élèves), Claudius Fournion (357 élèves), Jacques Cartier (233 élèves), Ecole privée St Clair (326 élèves).
Le collège Jean Zay et le lycée professionnel Gustave Eiffel comptent respectivement 421 et 287 élèves.

• **OUVERTURE**
Le 3e Forum des Entreprises de Brignais était placé sous le signe de l'intercommunalité : l'ADER 42 (Association des Entreprises de Chaponost), l'AEZA (Association des Entreprises de Saint-Genis-Laval, Pierre-Bénite et Irigny) s'étaient jointes à l'ABCIS (Association des Entreprises de Brignais), organisatrice du FORUM.
Prochaine étape : la sortie d'un annuaire-guide commun.



• **MARCHÉ**
Le 27 septembre, plusieurs centaines de Brignairots se sont rendus au Forum des Associations pour faire emplette de renseignements ou d'inscriptions.
La vie associative : un secteur qui ne manque pas de vitalité.



• **SCORE**
56,40 % c'est le chiffre sorti des urnes de Brignais le 20 septembre en faveur du OUI au Traité de l'Union Européenne.

Octobre



• **COOPÉRATION**
Deux représentantes de Brignais, Ginette Catherin (Catherin S.A.) et Evelyne Galera (Rhonis) ont participé à la signature du protocole de coopération entre les associations françaises et québécoises FAM (Femmes d'Affaires et Managers) et AFAQ (Associations des Femmes d'Affaires du Québec).



• **DEUX LANGUES POUR UNE SEULE VOIX**
Rencontre musicale d'écoliers Brignairots et Hirschbergeois à Munster.
Au titre de cette "première", les écoles "Martin-Stöhr-Schule" d'Hirschberg et "Jacques Cartier" ont reçu le diplôme international de musique de la part du Ministère de la culture et le sport du Bade-Württemberg.

• **LE VIN ET LA VIGNE**
Exposition, séances d'initiation à l'œnologie, dîner, dégustations...
Intronisation de Michel Bouillat (cave de Gnafron) Compagnon du Beaujolais...
Pendant quinze jours Brignais s'est passionnée pour le vin, la vigne et son histoire.



• **LES AMIS DE L'ORGUE**
Grand succès pour les "Amis de l'Orgue" qui ont donné le 17 octobre un concert à l'église de Leutershausen où se sont distingués Jélina Audoin, cantatrice soliste, Emmanuel Beck, Philippe Jacquin et

Michel Tremoulhac. Ce concert a été organisé en signe de remerciement, car à deux reprises nos amis d'Hirschberg ont donné des concerts afin de contribuer à l'acquisition d'un nouvel orgue pour l'église de Brignais.



LA SAUVEGARDE IMMOBILIERE

L'IDEE JUSTE

MAITRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ :

SCIC AMO

ASSISTANCES AUX MAITRES D'OUVRAGE

Agence du Rhône



VILLE DE BRIGNAIS

ZAC de ROCHILLY

Un programme immobilier de 35 logements locatifs réalisé en 2 tranches

1^{re} tranche : 19 logements
livraison novembre 1993

RESTAURANT

Chlorophylle 1

78.05.04.37

Une cuisine gourmande dans un cadre de jardin

Menus de 54 à 144 f. et à la carte



Place de l'Eglise
69530 BRIGNAIS

OUVERT
du lundi midi
au samedi soir



AGRI/SERVICE



Le jardin et les Espaces Verts c'est notre Passion



211 bis, rue Général de Gaulle – 69530 BRIGNAIS

Magasin ouvert tous les jours de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h sauf le dimanche

Tél. 78 05 21 55 – Télécopie 72 31 67 22

➔ consultez l'Annuaire Electronique



Nom : AGRI SERVICE
Loc. : BRIGNAIS
Dépt. : 69530

LA PLUS GRANDE SURFACE SPECIALISEE POUR L'AGRICULTURE-MOTOCULTURE-ESPACES VERTS-JARDINS

Ets Ch. GRASSOT